

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

LA MARINE, LES DEUX
PARTIS ET LE PEUPLE

Le premier ministre, le ministre de la marine et celui des postes partent pour Londres, le vingt-six. Ils y vont conférer avec l'Amirauté de la participation du Canada à la défense générale de l'Empire.

Cette démarche remet au premier plan la question de la marine; elle sera la principale à l'ordre du jour, dès l'ouverture des Chambres, à la prochaine session fédérale.

Chacun se demande quelle attitude prendront à Londres nos ministres. M. Borden a fait dans le passé des déclarations plutôt impérialistes. M. Hazen, lui, s'est prudemment tenu coï, à ce sujet, depuis son entrée dans la politique fédérale. Et M. Pelletier prometait jadis, à Lorette, quelque chose de mieux qu'un plébiscite. A Londres, il leur faudra tous trois adopter une opinion nettement définie, et d'où dépendra, en une large mesure, l'orientation future de notre politique coloniale.

Tout le monde fait des commentaires, quant à notre prochaine loi de la marine. Les uns redoutent qu'elle soit plus impérialiste que le bill Brodeur. D'autres imaginent que le gouvernement canadien acceptera la suggestion de l'Amirauté, de construire des croiseurs pour les laisser dans la Mer du Nord, au service de la flotte impériale. Et plusieurs déclarent que M. Borden, s'il fait un appel au peuple avant d'entrer dans une politique permanente, ainsi qu'il l'a promis, refusera néanmoins de donner un plébiscite. M. Foster, d'après une dépêche de la Presse Associée Canadienne, aurait déclaré hier, à Londres, qu'un plébiscite serait malhonnête et inutile. Il l'avait maintes fois déjà prétendu, aux Communes. Mais il n'était pas alors ministre. Ses paroles d'hier, tandis qu'il est en mission officielle en Grande-Bretagne, ont encore plus d'importance; elles semblent même être l'expression d'opinion du ministère.

Quoi qu'il arrive, au cours de la conférence de nos ministres avec l'Amirauté, et quelle qu'y soit leur attitude, il n'est pas exagéré de dire que les deux partis, sur le sujet de la participation du Canada à la défense générale de l'Empire, entretiennent, à les bien étudier, des idées analogues. S'ils diffèrent d'opinion sur les moyens d'y prendre part, ils sont du même avis, quant au fond du débat. Nous ne voulons d'autres preuves des sentiments du parti libéral que la fameuse déclaration de M. Fielding, en 1910, quand il criait à tue-tête, aux Communes: "Notre marine sera inévitablement impériale," et que l'invité que M. Rodolphe Lemieux faisait, au cours de la dernière session, à M. R. L. Borden, de se hâter de faire connaître son projet aux Communes, quant à notre marine; le parti libéral, disait-il ce soir-là, approuverait tout ce qui serait efficace pour la défense générale de l'Empire.

Le ministre Laurier voudrait une marine locale, mais qui se fût portée au secours de l'Empire en temps de guerre. Le ministre Borden n'a pas encore fait connaître sa politique; mais l'on peut se douter qu'elle sera tout aussi coûteuse que celle de M. Laurier, si par le peuple, et il annonce aussi que tout projet nouveau sera soumis au jugement populaire. De quelle manière se fera la consultation populaire: par un appel au peuple ou un plébiscite? M. Rogers n'a pas assez précisé pour nous permettre de tirer une conclusion certaine. Rappelons seulement que plusieurs discours des chefs conservateurs, antérieurs au 21 septembre, indiquaient plutôt le plébiscite que l'appel au peuple.

J. D.

Pour les vacances

Le Devoir offre à ses amis et à ses lecteurs qui veulent un abonnement spécial pour le temps des vacances, des conditions tout à fait avantageuses.

Un abonnement de vacances, de quinze juin au quinze septembre, — trois mois — coûtera cinquante sous strictement payable d'avance.

Ceci couvre toute la période du Congrès du Parti Français à Québec, qui sera l'événement important de l'année pour les groupes français de l'Amérique.

Cet abonnement s'impose pour le temps des vacances.

Enregistrez votre nom tout de suite, donnez l'adresse, et dès le quinze juin, le Devoir servira le nouvel abonnement.

M. Rogers
et la marine

Une dépêche de la presse associée prête à l'hon. M. Rogers, ministre de l'Intérieur, la déclaration suivante au sujet de la marine:

"En qualité de Canadiens, nous voulons assumer la responsabilité de protéger le commerce de la nation non seulement sur terre, mais sur mer. Nos prédécesseurs entreprennent il y a deux ans de formuler une politique navale, mais elle n'a pas eu beaucoup de succès. C'est une question qui demande beaucoup d'attention, de réflexion et une ferme détermination, car il s'agit de jeter les bases de la politique navale à venir du Dominion. Nous ne bâtons pas seulement pour le présent, mais pour l'avenir. Quoi d'étonnant donc que la politique inéconômique de nos prédécesseurs ait été rejetée par le peuple canadien? La politique navale étant une affaire de grande importance, on ne peut donc lui donner trop d'attention avant de la formuler pour la soumettre au peuple. Nous devons être prêts, en cas d'urgence et vous pouvez être assuré que cette politique une fois arrêtée, le gouvernement agira sans hésitation et de façon à mériter la confiance et la loyale approbation du peuple canadien."

De ce qui précède, il y a deux choses à retenir.

M. Rogers admet que le projet de marine Laurier a été défectueux.

BILLET DU SOIR

On a tort de survivre...

Mme Sarah Sweeney, de Jacobshurg, Ohio, qui touche la pension de retraite de feu Charles Brandon, ancien soldat de la guerre du Mexique, vient d'adresser au Congrès de Washington une pétition, demandant que le chiffre en soit porté de \$12 à \$100.

Avec une candeur étonnante pour une dame de son âge, elle appuie sa pétition de deux mauvaises raisons: premièrement, elle a donné le jour à trente-trois enfants; secondement, elle ne peut plus travailler, étant âgée de cent quatorze ans.

Les congressistes américains, qui sont des hommes d'affaires et gens de sens juste et droit, lui rétorqueront que c'est la faute d'aucun d'entre eux ni celle du gouvernement si elle a bien voulu donner vingt-deux enfants à M. Brandon, son premier mari, et onze à son second, M. Sweeney; et ils pourront ajouter que le grand nombre même de ses rejetons devrait la dispenser de réclamer sa subsistance à l'Etat; une légère contribution prélevée sur chacun de ses trente-trois enfants ne lui assurerait-elle pas une vie honorable?... Et d'ailleurs, il serait facile de lui faire observer que, puisqu'une pension mensuelle de douze dollars lui a suffi jusqu'à cent quatorze ans, il n'est nul besoin de déceper aujourd'hui cette somme; de fait, est-ce à cet âge-là qu'on se met à faire des enfants? Encore qu'elle soit femme, la coquette ne doit-elle pas à Mme Sweeney, dont les besoins ne peuvent que se restreindre à mesure qu'elle s'éloigne de son premier centenaire.

Que répondre à cela?... Si l'on a tort de survivre à sa gloire, on a tort aussi de survivre à son siècle. Si cette pauvre sainte vieille Sarah Sweeney eût été de son époque, elle n'aurait eu nul besoin de recourir au Congrès: Pourvue de son certificat de naissance, elle gagnerait des lingots d'or en attendant, par ses cent quatorze ans, l'excellence d'un élixir de longue vie.

LEON LOBBAIN.

Les résultats de la
Conférence de
Malte

A propos de cette conférence, on a parlé de la possibilité d'une alliance formelle entre l'Angleterre et la France — alliance qui devait remplacer l'entente cordiale.

Il ne paraît pas que les résultats obtenus et les décisions prises aient justifié. On s'est borné à organiser la défense des intérêts anglo-français dans la Méditerranée, de façon à neutraliser l'action des forces navales combinées de l'Italie et de l'Autriche dans l'éventualité d'un conflit européen.

La Grande-Bretagne était alarmée de la diminution de ses forces dans la Méditerranée. Lord Kitchener ne cachait pas qu'il trouvait l'Egypte mal défendue. L'occupation des îles turques par l'Italie n'a fait qu'aggraver ces préoccupations. On s'est demandé si la route de Suez est suffisamment gardée par les escadres françaises, seules chargées, depuis que l'Angleterre a jugé à propos de fortifier sa flotte de la mer du Nord aux dépens de celle de la Méditerranée, d'assurer aux puissances de la Triple-Entente le commandement de la grande mer intérieure.

Le problème, si on en croit la rumeur, a été résolu par l'engagement qu'a pris la France à Malte de maintenir dans la Méditerranée une flotte capable de tenir en échec celles de l'Italie et de l'Autriche réunies. L'Angleterre se dispenserait ainsi d'avoir dans les mêmes parages une puissante escadre, dont la construction engloûterait les excédents de son budget.

Les deux camps occidentales de la Triple-Entente comprennent que la sécurité absolue de la mer du Nord doit être assurée d'une façon absolue. Cependant, il est probable que l'Angleterre pourra encore attribuer une couple de cuirassés au service de la Méditerranée. Elle ne peut pas songer à laisser ses possessions absolument dépourvues de vaisseaux britanniques de première ligne. Quoi qu'il en soit, tout indique que la France portera la presque totalité du fardeau de la police méditerranéenne et de la défense éventuelle des possessions anglaises et françaises. Il lui faudra pour cela activer ses constructions navales de façon à rencontrer l'accroissement rapide des flottes italiennes et autrichiennes.

TREMBLAY.

Le Grand-Tronc
Pacifique

LA CLASSE 42

Voici la clause du contrat passé entre le Grand-Tronc-Pacifique et le gouvernement au sujet du transport:

"42. Il est par les présentes déclaré et reconnu entre les parties à ce contrat que le gouvernement du Canada accorde l'aide stipulée aux présentes dans l'intention formelle d'encourager le développement du commerce du Canada et de transport des marchandises par les voies canadiennes. La Compagnie accepte l'aide à ces conditions et convient que tout le fret originaire sur la ligne du chemin de fer ou ses embranchements, lorsque l'expéditeur ne désignera pas spécialement une autre route, sera, lorsqu'il sera destiné à des endroits en Canada, transporté par le territoire canadien, ou entre les ports intérieurs du Canada, et que le tarif d'entier parcours sur le commerce d'exportation du point d'origine au point de destination ne sera en aucun temps plus élevé par la voie des ports canadiens que par celle des ports des Etats-Unis, et que toutes les marchandises, lorsque l'expéditeur ne désignera pas spécialement une autre route, seront transportées aux ports de mer du Canada."

A première vue, cela paraît suffisant. Le gouvernement du Canada ne donne de l'aide à la compagnie que dans le but d'encourager le développement du transport par les voies canadiennes, et c'est dans le même esprit que la compagnie accepte. De quel esprit une compagnie ne ferait-elle pas montre pour avoir un chemin de fer sans qu'il lui en coûte pratiquement un sou!

Seulement, il ne faut pas oublier que la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique n'est qu'un nom, et que la compagnie maîtresse, celle qui détermine la politique de toute l'entreprise, c'est la Compagnie du Grand-Tronc. Or, si la Compagnie du Grand-Tronc, la vieille, celle qui a pu gagner M. Laurier à lui donner une voie d'alimentation dans l'Ouest presque exclusivement aux frais du pays, trouve de son intérêt d'aller ailleurs, à Portland ou à Boston, les moyens d'arriver à son but ne lui manqueront pas. Et qui l'en empêchera?

C'est le point sur lequel M. Borden insista dans le temps. "Supposons, disait-il, que la compagnie violerait systématiquement cette disposition du contrat, par quels moyens pourrions-nous en recouvrer des dommages? Quelqu'un entreprendrait-il de poursuivre le Grand-Tronc, parce qu'un expéditeur aurait été induit à expédier ses marchandises via Portland au lieu de via Montréal et Québec? Quel serait notre recours sous ce rapport?" Puis, citant la clause 43, rédigée dans le même esprit, il ajoutait: "Voilà assurément de belles phrases sonores, mais quand on les examine froidement, on se demande où nous en serions avec des dispositions semblables, si nous constatons que les neuf-dixièmes de notre trafic, prennent la route de Portland au lieu d'être dirigés sur Montréal et Québec. Quel recours aurons-nous, que pourrions-nous dire au Grand-Tronc, et sur-tout que pourrions-nous lui faire?"

Et c'est pour prévenir autant que possible le danger signalé par M. Borden, que M. Northrup proposa d'exiger l'assentiment de la Compagnie du Grand-Tronc aux engagements pris par la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique. Le gouvernement du Canada, disait-il, ne subventionne pas l'amélioration, ne sera tenu aux conditions du contrat que lorsque la Compagnie du Grand-Tronc aura pris l'engagement d'encourager ou de ne conseiller directement ou indirectement le transport par des routes autres que celles prescrites dans le contrat passé avec la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique.

Cet amendement fut rejeté naturellement, et le contrat resta avec sa phraséologie sonore et vide.

Au cours du débat général, M. Fitzpatrick, ministre de la Justice, prétendit que le contrat était suffisant par lui-même, que si la Compagnie tentait de s'y soustraire, elle s'exposerait au reproche d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, et que ce serait au gouvernement à lui faire respecter ses engagements.

Paroles suffisantes pour satisfaire des partisans, mais absolument nulles en pratique. Et M. Fitzpatrick n'aurait eu qu'à se rappeler le contrat passé entre l'Intercolonial et le Grand-Tronc pour s'en convaincre. A ce moment là même l'Intercolonial se plaignait que le Grand-Tronc ne lui avait pas sa part de fret de l'Ouest destinée à Québec et aux provinces maritimes, que les conventions formelles l'obligeaient pourtant de donner au chemin de l'Etat.

La position n'est pas compliquée. Le Grand-Tronc-Pacifique s'est engagé à favoriser la route canadienne.

La construction
en 1912

Les permis de construction accordés dans les principales villes du Canada durant les premiers quatre mois de 1912 indiquent que l'ouest prend le pas sur l'est.

Voici les chiffres pour l'ouest:

Ville	Valeur	Aug. sur l'année précédente
Winnipeg	\$5,030,710	32.7
Vancouver	4,968,212	14.2
Calgary	4,117,098	48.7
Edmonton	3,505,452	268.2
Victoria	3,367,575	276.5
Saskatoon	1,775,805	35.9
Régina	1,092,625	7.8
Moose Jaw	1,069,250	199.1

Les chiffres pour les villes de l'est donnent le résultat suivant:

Ville	Valeur	Aug. sur l'année précédente
Toronto	\$6,508,825	5.8
Montréal	3,745,180	2.2
Hamilton	1,753,000	44.1
Fort William	1,227,775	197.1
Ottawa	861,735	91.5
Brantford	439,615	259.7
Port Arthur	421,385	481.4
London	317,271	45.4

En bloc, la construction urbaine de l'ouest dépasse donc de 33 p. c. environ celle de l'est.

Toronto tient la tête avec un chiffre de 6 millions et demi, bien que son augmentation sur l'année passée ne représente que 5.8 p. c., tandis que Winnipeg qui suit de près Toronto quant au total constate une augmentation de 32.7 p. c., sur la période correspondante de 1911.

Montréal vient en cinquième place, suivie de très près par Edmonton et Victoria. Toronto est-elle en voie de nous dépasser?

P. L.

Sur le Pont
d'Avignon...

Qui prétend que la gratuité des livres coûterait \$35,000 par an? Par quel procédé d'arithmétique arrive-t-on à prouver que la gratuité coûte quelque chose?

Un câblogramme à la Gazette prétend renseigner le public sur la véritable situation en Belgique. C'est une dépêche contenant tout d'erreurs et de mensonges pour être l'œuvre d'un homme sincère. Le correspondant qui a dicté n'a guère de soucis à l'égard de la vérité.

L'Express, de Londres, décrit M. Foster, le ministre du commerce canadien, en ces termes: "C'est un homme à la barbe grise, avec les pensifs yeux bleus d'un rêveur, le visage d'un philosophe et les manières douces d'un érudit." Si l'auteur de ce portrait avait vu M. Foster à la Chambre des Communes, lors de la fameuse scène de 1909, où il grimpait sur son bureau, jetait son chapeau en l'air et s'écriait: "C'est un homme à la barbe grise, avec les pensifs yeux bleus d'un rêveur, le visage d'un philosophe et les manières douces d'un érudit." Car M. Foster n'est pas rien que cela. Ou plutôt, tout cela s'abolit, devant son loyalisme, et il n'a pas alors tout à fait la conduite d'un philosophe ni celle d'un rêveur!

Un magistrat de Pittsburg, Etats-Unis, vient de condamner une compagnie de tramways de cette ville à une pénalité de six cents piastres, pour avoir laissé monter un homme ivre dans une de ses voitures.

La compagnie des tramways de Montréal s'en tire à meilleur compte que cela, si l'on en juge par le nombre de pochards qu'elle promène parfois, au grand ennui des passagers qui ne le sont pas. Elle pourrait éviter cette promiscuité à ses clients sobres. A moins qu'elle ne soit comme le Spartiate de l'antiquité, et qu'elle ait un esclavage ivre aux siens, afin de leur inspirer le dégoût de l'ivresse. Et encore, dans ce cas, multiplier-elle trop les exemples.

W. J. Bryan, l'ancien candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, assistera à la convention républicaine de Chicago, pour le compte d'un journal de cette ville.

M. Tarte, ancien ministre, fut jadis, après sa démission, l'un des correspondants de journaux à la tribune de la presse, à Ottawa. Il est pour le moins tout aussi honorable d'être journaliste que d'avoir été ministre ou candidat malchanceux... disons même, candidat heureux au parlement.

Deux automobilistes de Windsor, Ontario, viennent de se tuer, en cherchant à éviter de frapper une femme qui se trouvait sur leur route.

Le fait vaut qu'on l'enregistre. Dans une pareille situation, bien des chauffeurs auraient hésité à risquer leur vie et auraient plutôt sacrifié celle du passant.

ne, mais cette condition ne lie aucunement la Compagnie du Grand-Tronc. Or comme c'est la Cie du Grand-Tronc qui contrôle la Cie du Grand-Tronc-Pacifique, elle est à peu près libre de faire ce qu'elle voudra. Et tous les efforts qu'elle tourne dans la direction de Portland et Boston, montrent qu'elle ne se gêne pas. JEAN DUMONT.

Causerie Littéraire

"Évangéline" et autres poèmes de Longfellow (Traduction libre, par Pamphile Lemay).

C'est un joli volume, chef-d'œuvre de typographie, et contenant deux magnifiques gravures hors-texte, l'une de Longfellow, l'autre d'Évangéline.

M. Lemay, le poète délicieusement inspiré par les influences du terroir, appartenait par sa première manière à l'école de Crémazie, il avait l'inspiration, le souffle, mais l'originalité de la forme et la souplesse du rythme ne correspondaient pas toujours à l'enthousiasme. Il a senti le besoin de se renouveler et ses *Gouttelettes* marquent une évolution sensible. Un certain nombre de sonnets joignent à l'émotion intense, le fini de l'expression et la perfection de l'harmonie. M. Lemay — et c'est un exemple à proposer aux jeunes — a remis son ancienne traduction d'*Évangéline* sur le métier. Il a pourchassé les chevilles, les expressions stéréotypées, les banalités.

Il y en a encore: par exemple le mot *toujours*, ce bouchetrou si commode se rencontre encore trop souvent, mais l'œuvre a été renouée et telle qu'elle est, si comme toute traduction de chef-d'œuvre, elle n'a pas ce je ne sais quoi de vivant que seul peut donner la primitive inspiration, elle a de l'aisance, de la grâce, de l'émotion, de la poésie. Une bonne partie du charme de l'original a passé dans la traduction. A vrai dire, si M. Pamphile Lemay avait écrit son *Évangéline* à l'époque où il écrivait ses meilleurs sonnets, son ouvrage vaudrait encore mieux. Il arrêterait plus rarement le sens et la phrase à l'hémistiche et il aurait moins encore de ces retournelles faciles qui se présentent d'elles-mêmes au courant de la plume quand on écrit, et qu'on ne peut éliminer que par une refonte patiente du premier jet.

Ce qui me plaît chez M. Lemay, c'est qu'on ne rencontre jamais chez lui de mièvrerie, de préciosité, de ces obscurités ou plutôt de ces rebuts que certains jeunes nous servent parfois sous prétexte d'originalité. Le cher poète est sincère. Ceux à qui échappent l'âme des mots anglais, les fines nuances littéraires avec *Évangéline* dans la traduction de M. Lemay.

Que citerai-je pour donner une idée des beaux vers du délicat poète? Cette description d'un calme soir d'Acadie?

"Fatigués, mais contents et remplis de la paysanne alors revenant de l'ouvrage
Le soleil émaille la pente du coteau,
Et son dernier rayon, comme des filets d'or
Jusqu'au fond du val glissant de roche
(le rocher)
De sa voix argentine, au même instant, la
Folâtre annonce l'Angelus et le retour du soir.
Molles vagues d'encens montent à l'encensoir
Aussitôt, la fumée en colonnes blanches,
Bien au-dessus des toits, montent de tous
Où l'on goûte la paix, le plus divin des
Bénéfices."

ou bien ce tableau gracieux d'*Évangéline*:

Elle était belle à voir au temps de la
Et comme la génisse elle avait douce haleine,
Quand elle s'en allait en corral de laine
Porter aux moissonneurs, dans les champs
Le midi, des flocons de neige généraux
Mais les jours de dimanche, elle était bien
Quand la cloche faisait, du haut de sa
Pleurait les sons bénis dans l'air frais et
Comme de l'aspersion du pieux célébrant
Tombait, après l'oraison, l'eau sainte en
On la voyait venir par les ombreuses rues
Simple en sa jupe bleue, et tenant à la main
Un chapelet de verre où le misel romain.

M. Lemay nous a particulièrement bien rendu les tendres sentiments et l'amour malheureux de cette délicieuse Évangéline. Le poème de Longfellow, je prie le lecteur de le remarquer, est un chant d'amour comme il y en a peu en français.

Nos gaucheries, et nos chansons de café-concert, sont du genre canaille ou polisson et restent la honte de l'esprit humain, et du reste la poésie n'a rien à démêler avec ces productions. La poésie n'a rien à démêler non plus avec l'adoration matérialiste de la beauté païenne et sensible, car il ne faut pas confondre le chatolement des bas instincts du cœur, l'effet, avec l'émotion esthétique causée par la vision du beau. L'émotion esthétique est avant tout spirituelle, pacifiante et ordonnée. Nous refusons d'appeler émotion esthétique l'épicurisme de Théocrite, d'Anacréon, d'Horace, de Catulle, de Leconte de Lisle, de certains sonnets de Hérédia, des néo-païens, de plusieurs pièces de Paul Morin dans le *Paon d'Email*.

Nous refusons de nous incliner devant la déification de l'amour.

"Tout est bien, tout est beau, tout est grand à sa place"
LAMARTINE.

Il n'y a qu'un Dieu, et ils le défont ceux qui font l'amour souverain, le tyran qui brise toutes les résistances et toutes les loies pour se satisfaire. Ils font l'amour dieu ceux qui veulent en jouir pour lui-même, sans le soumettre à l'Absolu, à l'Etre des Etres, à la Fin su-

prême, ceux qui ne nous parlent que de baisers, de mots fous et d'ivresse, et restent pâles devant des cheveux blonds. Cet amour désordonné, c'est l'amour que Rousseau mit à la mode dans la *Nouvelle Héloïse* et qui fit pleurer toutes les femmes sensibles du dix-huitième siècle, c'est l'amour des romans romanesques de George Sand, c'est l'amour de Musset qui y ayant mis sa félicité n'y a trouvé que l'enfer.

Tout amour qui ne laisse que de la réception est donc faux, puisqu'il ne donne pas ce qu'il paraissait renfermer. Puisse notre littérature canadienne se préserver de cet amour naïf et faux qui se termine à l'adoration amollissante de cheveux d'ébène, de doigts fuselés, et de lèvres de carmin. L'espérance que notre bon sens fera naître de ces infiltrations de l'âme, au lieu de nous enivrer. L'amour vrai, l'amour beau, c'est celui qui atteint avant tout les âmes et les affermit pour les luttes de la vie, celui qui a les promesses du temps et de l'éternité. Car qui aime sérieusement veut toujours aimer et tout amour profond appelle l'immortalité comme un besoin.

L'amour d'Évangéline est pur, dévoué, fort et soumis aux devoirs imprescriptibles.

C'est pour moi un plaisir de féliciter M. Lemay qui a beaucoup écrit, et qui est parvenu à une forte vieillesse, d'avoir été préservé par son sens chrétien du faux idéalisme et d'avoir contribué comme un bon soldat du Christ à faire aimer le beau et le bien.

Après cette longue digression il me reste à dire un mot des quatre poèmes qui terminent le volume de M. Lemay. Ces poèmes sont des traductions libres, aussi. Il eût été difficile de choisir mieux parmi les œuvres de Longfellow.

La délicieuse métamorphose de Robert de Sicile est rendue avec simplicité et avec la pointe de naïveté qu'elle a dans le texte original. Les trois dernières pièces émuës et gracieuses ont le mouvement qui convient.

L'heure des enfants, ce pur chef-d'œuvre dans l'original est rendu de main de maître par le délicieux grand-père qu'est M. Lemay. Je veux en citer les deux dernières strophes, où le poète a trouvé des mots d'une originalité si émue:

Mais croyez-vous vraiment, adorables canailles
Parce que vous voilà dans mes vieilles
Que de vos grands yeux bleus, moi, je
Je vous retiens ici, mes charmes
Et prisonnières dans mon cœur.

Inutiles pour vous de faire les rêves
Vous êtes bien à moi, vous êtes mes cap-
Mais victoire m'inspire une juste fierté,
Jusqu'à ce que mon cœur que la tristesse
S'en retourne en poussière, et soit une ruine
Vous n'aurez plus la liberté.

EDMOND LEO.

Les Chambres
de Commerce
de l'Empire

LE HUITIEME CONGRES S'EST
OUVERT HIER A LONDRES PAR
UNE RECEPTION A LAQUELLE
LE PREMIER-MINISTRE ET LE
LORD-MAIRE ONT PRIS LA
PARTE.

Londres, 12. — Le huitième congrès des Chambres de Commerce de l'Empire s'est réuni hier au commencement de la semaine prochaine pour aller inspecter les travaux en voie d'exécution dans la province d'Ontario. Il visitera la plupart des localités de la province situées sur le Saint-Laurent et les lacs. Le ministre fera le voyage sur le vapeur du gouvernement le "Speedy". A son retour, M. Monk se rendra dans la province de Québec et dans les provinces, jusqu'à l'île d'Anticosti. Il s'est tracé un programme très chargé pour la saison d'été.

Dans son discours le président, lord Desborough, dit qu'il est de plus en plus démontré que l'Empire doit, pour vivre, être fort par son commerce, comme par sa défense. On ne peut nier que l'énorme progrès commercial des autres pays est une menace pour la suprématie anglaise.

Le congrès a envoyé au roi l'expression de son dévouement et de sa loyauté.

Les travaux publics

L'HONORABLE M. MONK PARTIRA
LA SEMAINE PROCHAINE POUR
EN FAIRE LA VISITE.

Ottawa, 12. — L'honorable M. F. D. Monk, ministre des travaux publics, quittera Ottawa au commencement de la semaine prochaine pour aller inspecter les travaux en voie d'exécution dans la province d'Ontario. Il visitera la plupart des localités de la province situées sur le Saint-Laurent et les lacs. Le ministre fera le voyage sur le vapeur du gouvernement le "Speedy". A son retour, M. Monk se rendra dans la province de Québec et dans les provinces, jusqu'à l'île d'Anticosti. Il s'est tracé un programme très chargé pour la saison d'été.

Vingt-cinq mille débardeurs ont répondu à l'appel

LE TRAVAIL EST SUSPENDU DANS LES PORTS DE LONDRES, BRISTOL, SWANSEA, SOUTHAMPTON ET MANCHESTER. — IL N'Y AURA CÉPANDANT PAS DE GREVE NATIONALE. — LA POLICE AUX PRISES AVEC LES GREVISTES.

Londres, 11. — Aucunement déconcertés par l'insuccès des tentatives précédentes le gouvernement a repris aujourd'hui les négociations en vue de faire régler la grève. Les perspectives de succès ne sont pas brillantes, vu que les propriétaires de navires sont convaincus qu'une grève nationale ne peut réussir et en conséquence pris la détermination de ne pas céder. Le nombre des débardeurs qui ont quitté le travail en dehors de Londres ne dépasse pas 25,000 mais le trafic est arrêté dans plusieurs ports, tels que Bristol, Swansea, Southampton et Manchester.

Toutes les apparences indiquent que le mouvement des débardeurs échouera. Les chefs grévistes espèrent cependant réduire tellement le commerce du pays, que le gouvernement sera obligé d'adopter une législation obligeant les propriétaires de navires à céder. Les ministres du cabinet font tout leur possible pour éviter que l'affaire vienne devant la Chambre.

REFUS DE SE METTRE EN GREVE

Londres, 11 juin. — Le Comité exécutif de l'Union des débardeurs qui a juridiction à Liverpool, à Hull, en Écosse et en Irlande a décidé dans une réunion tenue à Liverpool cet après-midi de ne point se joindre à la grève des employés de transports maritimes. L'appel à la grève générale fait par la confédération des ouvriers maritimes à tous les travailleurs du Royaume-Uni a été lu de recevoir une adhésion générale. Cela cause peu de surprise. Les hommes ayant déjà, dans plusieurs centres, décidé de continuer le travail et dans d'autres l'appel étant arrivé trop tard pour qu'aucune décision soit prise aujourd'hui.

L'OPINION DE CERTAINS CHEFS

De plus, les chefs les plus conservateurs des ouvriers sont opposés en ce moment à une grève générale vu l'état des finances des travailleurs, lequel a été sérieusement éprouvé par la grève des débardeurs l'an passé. Ben Tillet déclare que s'il a été légal pour les propriétaires de navires d'organiser une garde civile armée de revolvers, les ouvriers étaient justifiés de s'organiser d'une manière juste et également légale.

L'OPINION A LONDRES

L'opinion générale à Londres est, que l'appel à la grève générale fait par la confédération des employés maritimes n'aura pas d'écho dans le peuple. Les rapports reçus des ports d'Écosse et du pays de Galles déclarent que tous les hommes sont au travail. A Liverpool, ce matin, aucun ouvrier n'a quitté le travail, mais la grève peut cependant être déclarée dans la journée d'aujourd'hui à la suite d'une réunion qui doit avoir lieu cet après-midi pour discuter la situation. A Bristol 5,000 ouvriers sont en grève. Les propriétaires de navires espèrent que les hommes quitteront en bloc la confédération des employés maritimes, association qui, selon les uns compte 200,000 membres et selon les autres 300,000.

BAGARRES A BERNONDEY

Des bagarres sérieuses ont eu lieu à Bernondevy, un paroisse de Londres, ce soir, lorsque des grévistes et les policiers se sont battus. Six hommes de police ont été blessés et des vitrines d'usines et de maisons ont été brisées. La Fédération des Débardeurs fait un appel aux autres unions ouvrières leur demandant de lui aider afin de continuer la bataille contre les capitalistes. Elle demande des fonds car ses coffres sont vides.

A une réunion du conseil de ville de West Horn, Will Thorne, député ouvrier au Parlement de la division du Sud a proposé une résolution d'empêcher les convois de sortir des quais en détruisant toutes les routes de West Horn qui conduisent aux quais. Le maire a refusé de laisser mettre la résolution aux voix.

LE DEPART DU "MAJESTIC" EST RETARDE

Southampton, 12. — Le départ du "Majestic", de la ligne White Star, pour New-York, aujourd'hui, par voie de Cherbourg, a été retardé à la suite de la grève des ouvriers des docks.

Service de train du C. P. R. Toronto-Ottawa-Québec

Le train rapide, se rendant à la gare Union, Toronto, part à 9.50 a.m.

Les trains de nuit partent à 10.00 et 11.00 et arrivent à Toronto, par voie de Nord, sont attachés aux fameux wagons à compartiments. C'est le seul train d'été entre Montréal et Toronto, qui possède un tel équipement.

Les trains pour Ottawa, partent, les jours de semaine, à 7.50, 9.15 et 10.10 a.m., à 4.00, 9.50 et 10.30 p.m.

Le train de 9.15 a.m. fait le trajet en deux heures et quarante-cinq minutes.

Le train de 9.50 p.m. a un wagon-ite.

Les trains pour Québec partent à 9.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m. et 11.30 p.m. (rép.).



Etes-vous un de ceux à qui chaque repas est toujours une nouvelle source de souffrance?

Les Tablettes Na-Dru-Co

contre la Dyspepsie aident votre estomac en désordre à digérer n'importe quel repas raisonnable et bientôt le remettent en un état si parfait que vous ne remarquerez plus que vous avez un estomac. Prenez une tablette après chaque repas. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 1509

Ce que coûterait la gratuité des livres d'école

DANS UN RAPPORT FAIT A CE SUJET, LE DIRECTEUR-GENERAL DES ECOLES DE LA COMMISSION CATHOLIQUE DECLARE QU'IL EST ABSOLUMENT OPPOSE A LA GRATUITE DES LIVRES, ET IL EN ENUMERE LES RAISONS.

La Commission des Ecoles Catholiques a tenu, hier soir, une réunion à laquelle assistaient tous les commissaires.

Un rapport demandant que les livres fussent vendus dans les écoles au prix coûtant et que la distribution aux enfants pauvres fût faite d'une manière plus large provoqua une longue discussion sur la gratuité des livres.

Plusieurs s'opposèrent à la seconde partie du rapport parce que c'est, prétendent-ils, de la gratuité déguisée, et que cela entraînerait fatalement du favoritisme.

M. le juge Lafontaine dit qu'en fin de compte la gratuité n'est qu'un mythe et que quelqu'un devra payer. Il fait remarquer que la Commission doit reconnaître beaucoup d'obligations par suite de la construction des nouvelles écoles et il croit que si elle donnait les livres à tous, ses dépenses dépasseraient le chiffre auquel la loi les limite.

D'ailleurs, la loi actuelle veut que les enfants pauvres aient leurs livres gratuitement, la fréquentation des écoles est gratuite et chaque année le gouvernement provincial accorde un crédit spécial pour la distribution de livres aux enfants.

Au moment le plus vif de la discussion, M. Perrault lut le rapport que lui ont remis MM. Giroux et Lafontaine aux séances précédentes :

Voici ce rapport :

Montréal, 2 mai 1912.

A Messieurs les membres du Comité des écoles.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport que vous m'avez chargé de vous faire sur les dépenses supplémentaires qu'entraînerait l'introduction de la gratuité des manuels et des autres fournitures classiques aux élèves des écoles que vous administrez.

Dans le but d'établir une estimation qui approcherait le plus possible de la somme qu'il serait nécessaire d'ajouter au budget des écoles pour procurer gratuitement aux enfants les livres et les autres menus objets dont ils ont besoin dans le cours d'une année scolaire, j'ai été, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Après avoir recueilli ces renseignements, j'ai pu, par lettre circulaire, m'adresser aux directeurs et messieurs les directeurs de me faire savoir, chacun pour l'école qu'il dirige, à combien se chiffre le montant que les parents de leurs élèves sont obligés de déboursier annuellement pour pouvoir leur enfants de manuels, de cahiers, de plumes, crayons, etc.

Le témoignage de son frère le condamne

FREDERICK SEYBOLD EST TROUVE COUPABLE D'HOMICIDE VOLONTAIRE APRES QUE SON FRERE HENRY ETUOIMEIGNA CONTRE LUI. — LA COURONNE FAIT ACQUITTER HENRY ET L'AMENE A LA BOITE AUX TMOINS.

Le procès des Seybold a amené des surprises hier. Ainsi, comme tous le croyaient, il semblait impossible à la Couronne de faire une preuve quelconque contre les accusés, mais la séance d'hier après-midi a donné une nouvelle tournure à l'affaire.

Après un ajournement de peu de durée, Fred Seybold revint seul à la barre des accusés, son frère Henry ayant été libéré et retenu à la cour en qualité de témoin à charge.

On imagine si MM. Calder et Crankshaw jr., se sont objectés à la déposition d'Henry Seybold, mais le juge Gervais en décida suivant le vœu du substitut du Procureur-Général, M. J. C. Walsh.

Voici en substance ce que déclara Henry Seybold : "J'ai connu la victime il y a quinze ans, et depuis ce temps nous vivions ensemble sans être mariés. Margaret McCallum mourut un samedi, j'étais sorti, quand j'enfais, la vis mourir. Elle avait eu des mots avec mon frère et elle était en bois. Fred, mon frère, se tenait près d'elle avec un maillet entre les mains. Il l'en frappa d'un coup. Elle s'affaissa derrière le lit. Toutefois, elle mourut sur le lit, car mon frère me dit : 'Je crois qu'il serait mieux pour nous de la placer sur le lit'. Alors nous nous sommes dit qu'il valait mieux nettoyer la maison, avant que l'événement fût connu du public. Nous étions tous deux sous l'influence de la boisson. Fred ne l'a frappée qu'une fois; je lui enlevai le maillet des mains et je le jetai dans le hangar."

Le témoin n'a pu expliquer la présence des taches de sang dans la maison.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

M. R. L. Calder parla aux jurés, en français durant une heure. Il fit un plaidoyer très habile et très solide, mais le témoignage d'Henry Seybold contre son frère était évidemment par trop fort. Ce témoignage l'emporta.

Les jurés rendirent un verdict de coupable d'homicide involontaire.

Chute mortelle de 2 aviateurs au College Park

UN OFFICIER DE L'ARMEE AMERICAINE ET UN DES INSTRUCTEURS DE LA COMPAGNIE WRIGHT SE TUENT EN FAISANT UNE CHUTE DE TRENTE PIEDS DE HAUTEUR.

College Park, Maryland, 12. — Le lieutenant Leighton W. Hazlehurst, de l'armée américaine en garnison à Mason, Ga., et A. L. Welch, de Washington, D.C., ont perdu la vie, ici, à 6 heures 30, ce soir, en faisant une envolée dans un nouvel aéroplane Wright. La machine tomba sur le terrain de l'école d'aviation et se brisa en miettes.

Welch conduisait la machine et le lieutenant Hazlehurst l'accompagnait comme passager. Tous deux s'élevaient à une hauteur d'environ deux cents pieds lorsqu'ils plongèrent pour descendre et remonter ensuite.

Ils étaient à environ 30 pieds de la terre lorsque l'accident se produisit; ils marchaient alors à une vitesse de 50 à 60 milles à l'heure.

L'aéroplane se retourna sans doute à cause de la pesanteur du moteur et des deux aviateurs. Les deux malheureux ont été tués instantanément.

Il n'y avait que trois semaines qu'Orville Wright avait envoyé cette machine à l'école d'aviation. Welch était venu avec lui de Dayton, Ohio, et avait l'intention de passer la saison ici comme instructeur de la compagnie Wright. Quinze envolées avaient été faites sans aucun accident depuis que le nouvel aéroplane était arrivé à College Park.

Le lieutenant Hazlehurst et Welch avaient fait des envolées séparément durant l'après-midi. Welch résidait ici et était depuis trois ans à l'emploi des frères Wright, et Orville Wright a déclaré, il y a quelques jours, qu'il était l'un des meilleurs instructeurs.

Marie-Jeanne Lelièvre, une fillette de quatre ans, enfant de M. Charles Lelièvre, cordonnier, habitant 892 rue Craig, a été tuée par une automobile, à l'angle des rues Craig et Champlain, hier après-midi.

L'automobile appartenait à M. Martin W. Stuart, courtier d'immobiliers, 95 rue Bleury. Il la conduisait lui-même. Il vit l'enfant courir du trottoir à l'avant de sa machine, et il eut le temps de faire dévier les roues de devant. Malheureusement elle glissa et une roue de l'arrière frappa l'enfant et la fit heurter le bord de la chaussée. La petite victime fut conduite chez elle et l'on manda l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Quand le médecin arriva, elle avait cessé de vivre.

Le corps a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

M. A. D. Swan, un des mécaniciens de la Commission du Havre, se promenait, à cheval, hier soir, sur la rue Craig Est, un peu plus loin que la résidence de la petite Marie-Jeanne Lelièvre, quand sa monture, effrayée par une automobile qui traversait le carré Papi-neau, se cabra et le jeta sur le pavé. L'automobile appartenait à Ludovic Langevin, hôtelier, coin des rues Craig et Beaudry, et était sous la garde de Joseph Marchand, son chauffeur. M. Swan a reçu de graves contusions dans sa chute et il a été conduit à sa résidence, 93 rue Saint-Marc, par M. C. Byers, de la Compagnie Bell Téléphone. Le cheval n'a pas reçu de blessure.

LES AMERICAINS DEMANDENT LA RESTITUTION DE CES RELIQUES HISTORIQUES.

Ottawa, 12. — L'honorable colonel Sam. Hughes, ministre de la milice, vient de recevoir une requête de l'Association du monument de Bunker's Hill demandant que les canons pris à Bunker's Hill par les Anglais en 1775, pendant la guerre de la révolution américaine, et qui sont à la citadelle de Québec, soient rendus aux Etats-Unis.

La société historique du Massachusetts, qui s'intéresse au mouvement en faveur de la conservation des reliques de ce genre, appuie la requête.

Il est probable qu'à l'occasion du centenaire de la paix, les canons seront rendus. L'honorable M. Hughes s'est mis en rapport avec le secrétaire de la guerre des Etats-Unis par l'intermédiaire de qui la remise sera faite.

La retraite fermée des membres de l'A.C.C.J. commencera demain soir à Boucherville. Le premier exercice a lieu à 9 h. Le vapeur "Boucherville" quitte Montréal, au quel de la traversée de Longueuil, coin des rues Poupart et Notre-Dame, à 5 heures 15 et à 7 heures 30 du soir.

Le bruit court que le commandant d'un de ces petits navires aurait exprimé la crainte de voir l'accident du "Vendémiaire" arrêter l'essor des exercices sous-marins, unités de combat qu'il considère comme inutiles si elles n'agissent pas avec audace.

Toutefois, malgré le terrible accident qui met en deuil la marine et la nation françaises, les sous-marins continuent leurs exercices comme si rien ne s'était passé.

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

La retraite fermée des membres de l'A.C.C.J. commencera demain soir à Boucherville. Le premier exercice a lieu à 9 h. Le vapeur "Boucherville" quitte Montréal, au quel de la traversée de Longueuil, coin des rues Poupart et Notre-Dame, à 5 heures 15 et à 7 heures 30 du soir.

Le bruit court que le commandant d'un de ces petits navires aurait exprimé la crainte de voir l'accident du "Vendémiaire" arrêter l'essor des exercices sous-marins, unités de combat qu'il considère comme inutiles si elles n'agissent pas avec audace.

Toutefois, malgré le terrible accident qui met en deuil la marine et la nation françaises, les sous-marins continuent leurs exercices comme si rien ne s'était passé.

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

La retraite fermée des membres de l'A.C.C.J. commencera demain soir à Boucherville. Le premier exercice a lieu à 9 h. Le vapeur "Boucherville" quitte Montréal, au quel de la traversée de Longueuil, coin des rues Poupart et Notre-Dame, à 5 heures 15 et à 7 heures 30 du soir.

Le bruit court que le commandant d'un de ces petits navires aurait exprimé la crainte de voir l'accident du "Vendémiaire" arrêter l'essor des exercices sous-marins, unités de combat qu'il considère comme inutiles si elles n'agissent pas avec audace.

Toutefois, malgré le terrible accident qui met en deuil la marine et la nation françaises, les sous-marins continuent leurs exercices comme si rien ne s'était passé.

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

La retraite fermée des membres de l'A.C.C.J. commencera demain soir à Boucherville. Le premier exercice a lieu à 9 h. Le vapeur "Boucherville" quitte Montréal, au quel de la traversée de Longueuil, coin des rues Poupart et Notre-Dame, à 5 heures 15 et à 7 heures 30 du soir.

Le bruit court que le commandant d'un de ces petits navires aurait exprimé la crainte de voir l'accident du "Vendémiaire" arrêter l'essor des exercices sous-marins, unités de combat qu'il considère comme inutiles si elles n'agissent pas avec audace.

Toutefois, malgré le terrible accident qui met en deuil la marine et la nation françaises, les sous-marins continuent leurs exercices comme si rien ne s'était passé.

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

La retraite fermée des membres de l'A.C.C.J. commencera demain soir à Boucherville. Le premier exercice a lieu à 9 h. Le vapeur "Boucherville" quitte Montréal, au quel de la traversée de Longueuil, coin des rues Poupart et Notre-Dame, à 5 heures 15 et à 7 heures 30 du soir.

L'Atlantique engloutit le Mount Oswald

CE NAVIRE PARTI DE BALTIMORE LE 17 FEVRIER, EN ROUTE POUR HAMBURG, N'A JAMAIS ETE REVU. — IL AVAIT 50 HOMMES D'EQUIPAGE.

Berlin, 12. — Encore un drame dont la mer a enseveli les acteurs dans ses profondeurs insondables. Le navire marchand "Mount Oswald", de la compagnie Hambourg-Transatlantique, a disparu sans laisser de traces.

Ce vapeur quitta Baltimore, le 17 février, avec un cargaison générale. Il était attendu à Hambourg dans les premiers jours de mars. Or, depuis son départ de la côte américaine, on n'en a plus entendu parler.

Pendant plusieurs semaines, les propriétaires du navire espèrent contre toute espérance, mais ces jours derniers, les consignataires de la cargaison furent officiellement informés du fait que les compagnies d'assurances, n'ayant pas de preuves directes de la perte, refusent de payer le risque qui s'élève à environ 100,000.

Le "Mount Oswald" était un beau vaisseau de près de 8,000 tonnes. Il avait à bord de quarante à cinquante hommes d'équipage.

Le "Mount Oswald" était un beau vaisseau de près de 8,000 tonnes. Il avait à bord de quarante à cinquante hommes d'équipage.

Le "Mount Oswald" était un beau vaisseau de près de 8,000 tonnes. Il avait à bord de quarante à cinquante hommes d'équipage.

Le "Mount Oswald" était un beau vaisseau de près de 8,000 tonnes. Il avait à bord de quarante à cinquante hommes d'équipage.

Le "Mount Oswald" était un beau vaisseau de près de 8,000 tonnes. Il avait à bord de quarante à cinquante hommes d

Politique Etrangère

Estenoz dit qu'il brûlera Guantanamo

LE CHEF REBELLE ENVOIE UNE LETTRE DE MENACES. — QUELQUES COUPS DE FEU SONT TIRÉS AU CAMP DU COLONEL MACHADO.

Santiago, Cuba, 12. — Quelques coups de feu ont été tirés hier soir sur les quartiers généraux du colonel Machado, commandant des troupes cubaines et du lieutenant-colonel Lucas, commandant des troupes américaines. Les soldats ont passé la nuit sous les armes car on s'attendait à une émeute, mais les rebelles se contentèrent de tirer quelques coups de fusil.

L'Alcade de Guantanamo a reçu une lettre du chef rebelle Estenoz qui déclare vouloir brûler la ville. Une escarmouche a eu lieu près de Lamaya dans laquelle deux gardes ont été tués. Un convoi est arrivé aujourd'hui du district de Guantanamo rempli de réfugiés.

Les demandes de marine pour garder les propriétés étrangères sont si grandes que les membres de la fanfare de la marine ont été envoyés en garde près de Guantanamo.

La rumeur s'est déclarée à bord du croiseur américain "Auxiliary". Un grand nombre d'habitants de Porto Rico se sont réfugiés à Santiago. Ils travaillent auparavant dans les plantations. On rapporte que les insurgés sont mécontents parce que les chefs ont refusé de diviser avec eux le butin extorqué des propriétaires de plantations.

MAROC

LE CALME A FEZ — DEUX TRIBUS SE SOUMETTENT

Fez, 12. — Le calme et l'ordre régissent dans la capitale du Maroc. Les tribus Cherega et Ouled Jana ont demandé l'aman et offert leur soumission.

Le général Gouraud qui avait accompagné le sultan Moulay Hafid sur la route de Rabat jusqu'aux environs de Tidi Kasseu, est rentré à Fez. Il va entreprendre immédiatement la pacification des environs de la capitale marocaine.

Le sultan lui a décerné le grand cordon du Nicham Hafidien.

UNE SITUATION DIFFICILE

(Service particulier)
Gibraltar, 12. Des orages rendent très difficile le débarquement des troupes françaises sur la côte maure. Chaque jour, des contingents maures se joignent aux Harkas pour combattre les Français.

La situation est critique et les Français devront mettre sur pied plusieurs milliers d'hommes pour assurer leur conquête. La tranquillité règne dans tous les ports de la côte.

ETATS-UNIS

LA VISITE DES NAVIRES ALLEMANDS

New-York, 1. — Les navires allemands ont reçu leur invités américains et leur ont donné une magnifique fête. Cinq cents marins allemands sont en excursion à Coney Island. Durant tout le voyage, ils chantaient des chansons allemandes.

La grève des ouvriers en Angleterre

LES PATRONS DEMENTENT CERTAINES AFFIRMATIONS DES GREVISTES, ET DISENT QUE LA GREVE NE PEUT DURER LONG-TEMPS.

La grève des travailleurs en confection ne présente aucune phase nouvelle. Les manufacturiers prétendent que les grévistes essaient d'intimider leurs employés, et les grévistes de leur côté, par la bouche du Juif Altman disent que les manufacturiers ont des mouchards à leurs gages qui font des méchancetés à ceux qui chôment et qui ont déjà réussi à en renvoyer quelques-uns à l'ouvrage.

M. Barsky, un autre Juif, annonce qu'on présentera aujourd'hui, à l'assemblée des grévistes, une résolution de censure contre le magistrat de police qui exigea un cautionnement de \$1,000 d'un homme qui avait été accusé de violence à tort, selon les grévistes.

Un des principaux manufacturiers a relevé l'affirmation d'Altman qui disait que les ouvriers gagnent \$12 la semaine, tout au plus, en affirmant que le moyenne des salaires est de \$15 pour 40 heures d'ouvrage. Les femmes reçoivent les mêmes salaires que les hommes et beaucoup d'entre elles reçoivent jusqu'à \$17 la semaine. Les pressiers ont jusqu'à \$35.00.

Un autre manufacturier a calculé hier que si l'union des grévistes paye des salaires de \$6 aux hommes, \$5 aux femmes et \$4 aux garçons, la grève coûtera plus de \$40,000.00 par semaine et qu'en conséquence elle ne pourra durer longtemps.

La récolte du blé sera bonne

Regina, Sask., 11. — Le cinquième rapport télégraphique, émanant de la section des statistiques du département d'agriculture de la Saskatchewan indique que l'état du blé est des plus satisfaisants. La racine est forte et la tige semble très solide. La hauteur moyenne du blé dans certains districts est de cinq et six pouces. Dans Whitewood et Maple Creek le blé atteint déjà une hauteur de dix pouces.

LAXATIFS NA-DRU-CO

L'indisposition ordinaire des femmes, la source de tant de causes de mauvaise santé, cède promptement à l'action anodine mais infatigable des Laxatifs Na-Drucos.

25 cents la boîte. Chez votre pharmacien. 161F NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED.

Londres est menacée d'une autre grève

CELLE DES CONDUCTEURS DE TAXI-CABS QUI SE DECLARERA PROBABLEMENT SAMEDI A MOINS QUE LES PATRONS NE SE RENDENT A LA DEMANDE DES CHAUFFEURS.

(Service particulier)

Londres, 12. — On s'attend ici à une grève des conducteurs de taxi-cabs pour samedi prochain. Les chauffeurs sont furieux contre les patrons qui chargent, disent-ils, des prix exorbitants pour leurs voitures.

Il est impossible, semble-t-il, pour des employés irréguliers et trop vieux de gagner quoi que ce soit.

Les hommes se plaignent aussi du fait que les patrons prenant avantage de la décision du Board of Trade, lors de la dernière grève, retiennent à chaque chauffeur, 22 shillings 6 pences par an pour frais d'uniformes. Le Board of Trade entendra les griefs des mécontents demain.

Le tarif des camionneurs

La Chambre de Commerce a écrit au bureau des commissaires pour lui demander de réviser le tableau des tarifs des compagnies de camionnage, parce qu'elles chargent plus que ne permet la loi. La lettre a été envoyée à la commission de législation.

A l'heure actuelle, dit le secrétaire de la Chambre de Commerce, les compagnies peuvent demander le tarif qu'elles veulent, puisque l'agrandissement du territoire de la ville ne répond plus aux anciens tarifs.

Chemin de Fer Nord de Québec

Service de train sur l'embranchement de Montfort.

A partir de samedi, 22 juin, et jusqu'à autre avis, le Chemin de Fer Canadien Nord de Québec fera recourir au train de la Jonction de Montfort, avec le train du Pacifique Canadien qui part de Montréal à la gare Windsor à 1.25 p.m. Ce train partira de Montréal, jusqu'à cette date, à la place Viger, à 1 heure 50 p.m.

Réunion mondiale des homéopathes

Un rapport intéressant sur les progrès de l'homéopathie sera présenté.

(Service particulier)

Pittsburg, 11. — Les homéopathes de toutes les parties du monde assisteront aux séances de l'American Homéopathie qui seront tenues ici du 16 au 23 juin. On croit que plus de 1,000 délégués viendront du Canada et des Etats-Unis. Un des événements les plus importants sera certainement le rapport détaillé du secrétaire de l'Association qui a parcouru des milliers de milles pour constater les progrès faits dans le monde entier par l'homéopathie.

M. Hasselmans meurt à Paris

IL ETAIT LE PERE DE L'EXCELLENT CHEF D'ORCHESTRE DE L'OPERA DE MONTREAL.

Paris, 12. — Ces jours derniers, est mort subitement, sans que rien pût faire prévoir cet événement, M. Hasselmans, l'excellent professeur de harpe, dont la classe au Conservatoire était si brillante depuis près de trente ans et se distinguait d'une façon exceptionnelle dans les concours. Fils d'un artiste belge fort distingué qui était depuis longtemps déjà à l'époque de la guerre franco-allemande, chef d'orchestre du théâtre de Strasbourg et directeur du Conservatoire de cette ville, l'Alphonse-Jean Hasselmans était né à Liège le 5 mars 1845. Il vint d'assez bonne heure en France, se fit connaître comme virtuose et obtint sous ce rapport de vifs succès, parois en compagnie de Taffanel, Delsart et autres artistes renommés, avec lesquels il entreprit diverses tournées de concerts, et il avait assez attiré l'attention sur lui pour qu'à la mort de Premier fils on lui offrit sa succession au Conservatoire. Il fut nommé professeur de harpe le 1er mai 1884, et de sa classe, alors un peu ténue, il fut, on peut le dire, l'une des premières et des plus brillantes de l'école.

Né à Liège, M. Hasselmans était le père de M. Louis Hasselmans, directeur des concerts Hasselmans, ex-chef d'orchestre à l'opéra-comique de Paris et chef d'orchestre de l'opéra de Montréal.

Reçus par le roi et la reine

Londres, 12. — Le roi George et la reine Marie ont reçu hier, au palais Buckingham, tous les délégués à la conférence internationale de la télégraphie sans fil. Ils étaient au nombre de 250. Le roi et la reine étaient dans leurs splendides jardins lorsque les délégués arrivèrent et c'est là que leurs Majestés leur souhaitèrent la bienvenue.

Aujourd'hui la conférence s'occupe de la question des taxes à établir sur les messages par télégraphie sans fil.

Le charbon de l'aqueduc

Les commissaires recommandent au conseil de distribuer le contrat pour la fourniture de 45,000 tonnes de charbon bitumineux, comme suit :

Geo. Hall Coal Company, 15,000 tonnes à \$4.20 la tonne ; R. A. Webster, 15,000 tonnes de charbon Sydney à \$4.20 la tonne ; et la compagnie Gough-Glenzie, à \$4.20 la tonne.

Ce charbon est destiné aux pompes de l'aqueduc.

L'Association des Manufacturiers

ELLE PROCEDE HIER A L'ELECTION DE SES DIRECTEURS. — LE LIEUTENANT-COLONEL SMART SUCCEDE A M. J. H. SHERRARD, COMME PRESIDENT.

Dans les salles du Canada Club, au Board of Trade, avait lieu hier soir l'assemblée annuelle de l'Association des Manufacturiers.

M. J. H. Sherrard, président, vice-président, M. Howard Murray ; D. T. Pontbriand, Sorel ; et D. J. Fraser, St-Jean. Les douze membres du conseil qui représenteront Montréal sont : MM. Wm. Rutherford, Wm. Rutherford and Sons Ltd ; R. H. McMaster, Steel Co. of Canada, Ltd ; C. S. J. Phillips, Morton Phillips and Co. ; Geo. Esplan ; L. H. Packard ; L. H. Packard and Co. Ltd ; W. J. Sarrid, Sadler and Harrow ; S. J. B. Road, The North-West Co. ; F. Howard, Phoenix Bridge and Iron Works, Ltd ; F. H. Hopkins, Dominion Wire Rope Mfg. Co. Ltd ; Wm. Waugh, Boulter, Waugh and Co. Ltd ; E. A. Robertson, Montréal Cottons, Ltd ; et R. H. Wardlaw, National Drug and Chemical Co. Ltd.

Le rapport du comité exécutif est des plus satisfaisants. Le nombre des membres s'est augmenté de 33 durant l'année.

Les succès, dans le travail législatif, tant à Québec qu'à Ottawa, à égalité de l'association, ont été les principales législations qui intéressent l'association, ont été l'acte de Québec sur les corporations commerciales ; l'extension du droit de vote pour les compagnies incorporées dans les affaires municipales et la réduction des frais dans les petites causes.

Le comité exécutif a adopté une suggestion du conseil exécutif de l'Association à l'effet que le secrétaire de la succursale de Montréal, M. H. T. Meldrum, soit nommé secrétaire de l'Association pour s'occuper de la province de Québec et des Provinces Maritimes. Le rapport a été adopté sur motion de M. M. Smart et Jos. Fortier.

M. H. T. Meldrum, de Toronto, vice-président, traita de la question ouvrière démontrant que les conditions de l'ouvrier étaient extrêmement favorables. Les grèves sont rares et les salaires au Canada sont plus élevés que partout ailleurs.

M. H. W. Rowley a invité les membres de l'Association de Montréal à assister à la convention de l'Association qui aura lieu à Ottawa au mois de septembre. M. Nesbitt a parlé de la visite des manufacturiers anglais à Québec.

M. J. H. Sherrard a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres. Il déclara que l'année fut prospère et se dit satisfait que la question de réciprocité soit enterrée. Il souhaite que Sir Lomer Gouin mette à exécution ses plans d'embellissement et d'agrandissement de notre province et termine par quelques mots sur le succès remporté par les expositions des produits manufacturés au Canada. M. Sherrard a fait un éloge bien mérité de M. H. T. Meldrum, secrétaire de l'Association.

Il rappela dédicatement le deuil qui a frappé l'association la semaine dernière, alors qu'un de ses membres, l'honorable Alphonse Desjardins est décédé, et il en fit un éloge ému.

En terminant, il félicita les nouveaux officiers de leur élection et les engagea à faire des instances auprès du gouvernement provincial pour obtenir la réduction de la taxe sur les corporations commerciales.

Fort William et Winnipeg vont de l'avant

Fort William, Ont., 12. — Trois cents hommes d'affaires de Winnipeg, sur l'invitation de quelques-uns des principaux financiers de Fort William et Port Arthur, sont arrivés en ces villes, hier matin.

Ils sont venus voir ce que le Canada a fait pour les grands ports de l'intérieur et après une visite du havre de Fort William ils se sont déclarés émerveillés.

L'ex-maire Ashdon, de Winnipeg, a prédit que Fort William et Port Arthur seraient les grands fournisseurs manufacturiers de l'ouest.

Des trains spéciaux pour Empress

Partiront de la gare de la rue Windsor à 8 heures 30 p.m. jeudi, le 13 juin et à 8 heures 45 a.m. vendredi, le 14 juin, des trains spéciaux de la R. M. S. R. press de l'Ireland qui part de Québec vendredi, le 14 juin.

Les trains se rendent directement aux abords du paquebot. (réc.)

Une verte vieillisse

VOILA CE QUI NOUS EST ASSURE GRACE A UN MICROBE BIENFAISANT DECOUVERT PAR LE PROFESSEUR METCHNIKOFF.

Paris, 12. — La nouvelle parue ces jours derniers disant que le professeur Metchnikoff de l'Institut Pasteur est à étudier l'efficacité d'un microbe contre la vieillisse, appelé glycobacter, cause beaucoup d'intérêt parmi les savants de Paris.

Le professeur Armand Gautier qui est membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, et le professeur Bérillon, sont fortement intéressés aux études du professeur Metchnikoff, mais doutent de sa possibilité.

Le professeur Metchnikoff annonce qu'il a trouvé un microbe bienfaissant dans les intestins d'un chien, qui, s'il est mis dans les intestins d'un homme produisant de la vieillesse, en quantité suffisante pour détruire les microbes intestinaux responsables des maladies de la vieillisse.

Encore le stylet italien

TONY RUSSIA FRAPPE UN GARDE-MOTEUR AU BRAS.

Pour n'avoir pas voulu laisser monter un Italien, du nom de Tony Russia, par la porte d'avant d'un tramway de la rue Ontario, Charles Morel, le garde-moteur, a été frappé de deux coups de stylet au bras.

Heureusement, le poste de police de l'Avenue de l'Hôtel de Ville se trouvait à proximité et Morel réussit à saisir son agresseur jusqu'à l'arrivée de la police. Russia a été déclaré qu'il avait été frappé de deux coups de stylet au bras.

Heureusement, le poste de police de l'Avenue de l'Hôtel de Ville se trouvait à proximité et Morel réussit à saisir son agresseur jusqu'à l'arrivée de la police. Russia a été déclaré qu'il avait été frappé de deux coups de stylet au bras.

Les blessures de Morel, quoique douloureuses, ne sont pas sérieuses.

Paralyse complètement guérie

"Fruit-a-tives" accomplit un autre miracle

Bristol, N.B., 25 juillet 1911. "J'ai eu une attaque de Paralyse, en mars 1910, qui me rendit incapable de marcher et de pourvoir à mes besoins, et la constipation qui s'ensuivit fut terrible.

"Rien ne me fit de bien et j'étais une ruine sous tous rapports. "Je pris alors "Fruit-a-tives" pour la constipation, et ce remède non seulement me guérit de ce mal terrible, mais il fortifia mes nerfs et guérit graduellement la paralyse.

"Grâce à l'emploi de "Fruit-a-tives", je gagnai constamment des forces jusqu'à ce que la paralyse et la faiblesse m'eussent laissé.

"Je suis maintenant rétabli et je me rends tous les jours à mon magasin.

"Je remercie Dieu de m'avoir fait connaître "Fruit-a-tives".

"ALVA PHILLIPS."

"Fruit-a-tives" n'a pas seulement guéri la terrible constipation, mais a aussi fortifié le système nerveux et rendu la santé générale en faisant complètement disparaître la paralyse.

"Fruit-a-tives" est véritablement un remède merveilleux.

50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai, 25c. Chez les marchands ou envoyés sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

LA NAVIGATION

RECORD DE CHARGEMENT.

Le "Lake Champlain" de la Compagnie du Pacifique Canadien a accompli un record de chargement. Arrivé ici samedi, le bateau était forcé de partir dans le plus bref délai possible, or grâce à l'excellent travail de l'équipage, le navire a pu quitter notre port hier. Le chargement comptait 3,500 tonnes de grain, 3,000 tonnes de fret en ballot, plus 100 tonnes de charbon était embarquée samedi matin à 8 heures et le navire était arrivé la veille, vers la même heure.

LE CAPITAINE RILEY.

Le capitaine Chas. Riley qui a été nommé commissaire des sinistres maritimes à la place du capitaine Demers, le nouveau maître du port, a tenu une enquête à Sorel, au sujet de l'accident qui est arrivé en face de cette ville, l'undi, quand le navire du gouvernement "Carmela" est venu en collision avec la drague "Accommodation" et en a éprouvé des dommages.

NOTES MARITIMES

—Le Royal Edward part aujourd'hui pour Bristol.

—Le Royal George quitte Bristol pour Montréal aujourd'hui.

EN ROUTE POUR MONTREAL.

Navires	De	Date
Manchester	Corporation	Manchester à 25 mai
Peruviana	Liverpool	23 mai
Benguela	Hambourg	29 mai
Crown of	Castille	29 mai
Corsecan	Liverpool	30 mai
Letitia	Glasgow	1 juin
Manchester	Trader	Manchester à 1 juin
Bengore Head	Middleboro	1 juin
Basanta	Fawey	1 juin
Willehad	Rotterdam	4 juin
Manxman	Bristol	4 juin
Lake	Manitoba	Liverpool à 6 juin
Victorian	Liverpool	7 juin
Saturnia	Glasgow	8 juin
Manchester	Mariner	Manchester à 8 juin
Grampian	Glasgow	8 juin
Ascania	Southampton	11 juin

ARRIVAGES.

Paquebot	A	De
Cleveland	New-York	Hambourg
Oskar II	New-York	Copenhague
Czar	New-York	Lisbonne
Canada	Liverpool	Liverpool
Zeeland	Dover	New-York
Minnetonka	Londres	New-York
Bremen	Cherbourg	New-York
Kaiser Wilhelm	Cherbourg	New-York
der Grosse	Cherbourg	New-York

NAVIRES DANS LE PORT.

Thode Pageland, Punta Arenas, quai Laurier, T. R. McCarthy.
Fishpool, Stockton-on-Tees, Pointe-Matata, Section 42, New Zealand Co.
Lake Champlain, Liverpool, hangar du C. P. R.
Royal Edward, Bristol, hangar du Canadian Northern, C. N. R. Co.
Teutonic, Liverpool, hangar de la White Star, White Star.
—Corsecan, Liverpool, H. et A. Allan.
—Scandinavian, Glasgow, H. et A. Allan.

ARRIVAGES A MONTREAL

Sidlian, Londres et Havre, H. et A. Allan.
—Mount Temple, Londres et Anvers, C. P. R.
—Letitia, Glasgow, Agents, Robert Reford.
Welschman, Liverpool, Agents, White Star.

DEPARTS.

—Lake Champlain, Liverpool, White Star Co.

PORT DE QUEBEC

Québec, 12. — Arrivages : Peruviana, Liverpool ; Hochelaga, Sydney, Westwood, Sydney ; Kropprinz, Olav, Sydney ; Lingam, Sydney ; Louisburg, Sydney ; Wacouta, New-York.

PORT DE SYDNEY.

Sydney, N.E., 12. — Arrivages : Chr. Knudsen, Blyth ; Helvetia, Connell, Montréal ; Blackheath, Scott, Montréal ; Sandefjord, Wabana.
Départs : —Detmold, Montréal ; Nascope, St-Jean ; Wacouta, Oleson, Montréal ; Storstad, Wabana ; Maskinongé, Montréal.

NAVIGATION INTERIEURE.

Port Colborne, Ont., 12. — En haut : Acadian, Montréal à Port William, cargaison générale ; Davidson, Oswego à Chicago, charbon ; Britannia, Montréal à Ashtabula, allège ; Jarmis, Toronto à Collingwood, allège.

En bas : Benington, Chicago à Ogdenburg, cargaison générale ; Glenmount, Kenora, Port William à Kingston, blé ; Keysterm, Addington, Ashtabula à Montréal, charbon ; St. Joseph, Ashtabula à Toronto, charbon ; Howe, Duluth à Montréal, blé ; McVitie, Sandusky à Montréal, charbon.

Ogdenburg, N. Y., 12. — Lucius W. Robinson, en route pour Montréal, cargaison de charbon.

Rien de Comparable

LE PLUS BEAU SITE DE L'ILE DE MONTREAL

Coin du Chemin Ste-Catherine et de l'Avenue Decelles.

à proximité de la ville, cette propriété peut être subdivisée en 22 lots de 50 pds par 100 et vendue avec un profit considérable. Aucun placement plus sûr — aucun profit aussi certain.

AVIS AUX SPECULATEURS S'ADRESSER A

C. du PREY

Main 7461 71a RUE SAINT-JACQUES

Occasion Exceptionnelle

Splendide Terre à Vendre à LA RIVIERE DES PRAIRIES

108 ARPENTS POUR \$50,000.00

S'ADRESSER BENOIT FRERES

20 RUE SAINT-JACQUES

Tél. Bell Main 636 Chambre 24

OUTREMONT

TERRAIN DE COIN 35 x 104 PIEDS

Site choisi. — Acheté maintenant. — Les prix augmentent rapidement. S'adresser par lettre à "Outremont" aux soins de "LE DEVOIR", 71a rue St-Jacques.

CITE DE MONTREAL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Département de l'aqueduc

MUR DE SOUTÈNEMENT

Des soumissions cachetées adressées au Bureau des Commissaires de la Cité à l'Hôtel de Ville de Montréal, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 20ème jour de juin 1912 pour les travaux des constructions d'un bâtiment en brique pour chaudière et bureau.

L'ouvrage comprend les travaux d'excavation et construction en béton des fondations de bâtiments, les murs en briques, planchers en ciment, solivage en ardoise d'amiant, portes et fenêtres, peinture et vitrage, système de chauffage, plomberie, etc. le tout complet et tel que décrit dans les devis descriptifs et cahier des charges et aux plans que l'on pourra examiner au bureau du Surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel de Ville de Montréal.

Les soumissions doivent être faites sur une formule et mises sous les enveloppes obtenues au bureau du dit Surintendant et adressées aux Commissaires de la Cité et portant la mention : "Soumission pour mur de soutènement."

Chaque soumission cachetée sera accompagnée d'un chèque de huit cents dollars (\$800.00) payable au Trésorier de la Cité et acceptée par une banque canadienne incorporée.

Les soumissions seront ouvertes par les Commissaires en présence des intéressés à une assemblée régulière dans la salle des réunions à midi, jeudi, le 20ème jour de juin 1912.

Le Bureau des Commissaires ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Par ordre du Bureau des Commissaires, L. N. SENEAL, Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, le 11 juin 1912.

Il n'aura pas d'auto

Le chef de la police et des pompiers de Verdun n'aura pas d'automobile. Le conseil de cette municipalité ayant refusé de lui en voter une. L'opposition s'est appuyée sur le fait que les rues de Verdun ne sont pas assez bonnes pour l'auto. On achètera à la place d'une auto un cheval et une voiture.

Audition d'Orgue

M. J. A. Prud'homme, organiste de Notre-Dame de Grâce, donnera dimanche, le 16

LA VIE SPORTIVE

A. K. Rubinstein a gagné le tournoi International

LE CHAMPION RUSS S'EST ASSURÉ LE CHAMPIONNAT AUX ÉCHES PAR TROIS VICTOIRES ET DEUX DÉFAITES.

Budapest, 12. — Le tournoi international des joueurs d'échecs a donné le championnat au champion russe, A. K. Rubinstein, qui s'est assuré la première place par trois victoires et deux défaites.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues nationale et américaine :

LIGUE AMÉRICAINE

Chicago		01000100	3	9	1
New York		00010000	6	10	1
White et Black		00010000	6	10	1
Warrior et Sweeney		00000000	3	5	2
Washington		00000000	3	5	2
Detroit		01000100	2	7	1
Groom, Cashion, Johnson et Henry		00000000	3	5	2
Williams, Ainsworth ; Dubuc et O'Leary		00000000	3	5	2
Boston		00000000	3	5	2
St. Louis		00000000	3	5	2
Hamilton, Allison et Krichell ; Hall et Nunamaker et Carrigan		00000000	3	5	2
Philadelphia		00000000	3	5	2
Philadelphia et Eastern ; Morgan, Plank et Thomas		00000000	3	5	2

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Boston...	31	18	633
Chicago...	31	20	608
Washington...	29	21	556
Philadelphia...	24	20	545
Détroit...	25	26	490
Cleveland...	23	24	493
New-York...	16	29	356
St-Louis...	14	35	256

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh		001311610	16	16	2
Brooklyn		02010000	4	9	7
Hendrix et Kelly ; Knitzer, Kent et O. Miller		00010000	2	8	0
St. Louis		00000000	1	11	1
Purdie et King ; Willis, Harmon et Bresnahan		00010000	2	8	0
Chicago		00020100	3	9	1
New York		00020100	3	9	1
Lavender, Ruelbach et Archer ; Ames et Myers		00000000	3	5	2
Cincinnati		00010000	3	5	2
Philadelphia		00020100	3	9	1
Humphries et McLean ; Curtis et Dooin		00000000	3	5	2

POSITION DES CLUBS.			
	G.	P.	P.c.
New-York.	35	8	814
Chicago...	25	19	568
Cincinnati...	26	22	542
Pittsburg...	23	20	535
Philadelphie...	19	22	493
St-Louis...	22	28	440
Brooklyn...	14	28	333
Boston...	15	32	319

Ligue Canadienne

Berlin		00000000	1	7	9
Peterboro		02002110	10	11	1
Anderson et Henderson ; Beard et Trout, Umpire, Phyle		00000000	9	11	2
Ottawa		00000000	9	11	2
Guelph		00010000	12	13	3
McManis et Hopper ; Killian et Dunn, Umpire, Johnston		00000000	15	20	5
Hamilton		00000000	15	20	5
London		00000000	14	23	4
Schuyler et Fisher ; Silcox, McDonald et Speer, Umpire, Cook		00000000	10	13	3
St. Thomas		00000000	13	20	3
Brantford		00000000	13	20	3
Turner et Kiehl ; Tasker et Lamond, Umpire, Davis		00000000	13	20	3

POSITION DES CLUBS			
	G.	P.	P.C.
Ottawa...	15	6	714
London...	14	8	736
Brantford...	12	7	682
Hamilton...	12	10	545
Guelph...	9	11	450
St. Thomas...	10	14	417
Berlin...	9	13	409
Peterboro...	4	16	200

Avis aux Amateurs de Baseball et de Crosse

Si vous désirez savoir les dates des parties de crosse et de baseball tout ce que vous avez à faire, c'est d'écrire au rédacteur du sport au "Devoir" en incluant un timbre d'un sou ainsi que le coupon ci-dessous et vous recevrez une carte indiquant les dates des parties de baseball du club Montréal, de la ligue Internationale, à Montréal et à l'étranger, ainsi que l'échelle des parties de crosse du "Big Four" et de la N. L. U.

Ces cartes sont en carton, avec un encadrement en métal, et peuvent être mises dans une poche de veste. Tous les amateurs voudront s'en procurer une.

Écrivez dès maintenant car elles sont prêtes pour la livraison.

IMPORTANT

Toute demande devra être accompagnée du coupon ci-dessous avec votre nom et votre adresse.

D. I. COUPON

Ce coupon, accompagné d'un timbre d'un sou, donne droit à une carte indiquant les dates des parties de crosse du Big Four et de la N. L. U., ainsi que les parties de baseball du club Montréal de la ligue Internationale, à Montréal et à l'étranger.

NOM
ADRESSE

La tombola de l'Association St-Thomas d'Aquin

PRÈS DE QUATRE CENTS PERSONNES ONT ASSISTÉ À LA DISTRIBUTION DES PRIX. — M. J. J. MANNING EST LE GAGNANT DU VOYAGE À NIAGARA.

Lundi soir, aux salles de l'Association Athlétique d'Amateurs Saint-Thomas d'Aquin, avait lieu la distribution des prix à la tombola organisée par cette populaire association. Prés de quatre cents personnes y assistaient et au nombre des personnes présentes on remarquait M. l'abbé T. F. Heffernan, M. l'abbé N. Palan, M. Louis Coderre, M.P., et M. Séverin Letourneau, M.P.P.

Après un bref discours de M. H. C. McCallum, président de l'Association, on procéda au tirage des prix.

C'est M. J. J. Manning, 248 rue William qui a gagné le voyage à Niagara, avec le billet No 4347.

Voici la liste des autres gagnants :

1510, Mlle M. Duggan, coussin.
1670, D. Cameron, voyage à Ste-Anne de Beauré.
1515, Mlle H. Royston, gant de baseball.
5299, F. A. Bussière, chaussures pour dames.
2914, J. Matthews, pipe.
2753, S. C. Hennepe, blouse de dames.
3161, Rév. J. E. Donnelly, porte-lumettes.
2382, Rév. T. F. Heffernan, boîte de cigares.
1579, D. Archambault, cravate.
2753, T. F. Heffernan, Boule à équitation.
3088, J. A. Aird, Bistons de manchettes.
2128, Jos. Lalonde, Jarre à biscuits.
3290, M. Legault, Pot à tabac.
1841, M. Léger, réveille-matin.
1179, S. Letourneau, billet de menu.

3307, J. Peladeau, boutons de manchettes.
318, J. G. Keen, Plateau.
3261, J. Burke, pantoufles.
3560, W. Kearney, pot à tabac.
2140, Mlle A. Donnelly, parfums.
2664, J. P. Fitzgerald, pot à tabac.
594, Mme Hurst, 1-2 douz. photos.
901, H. Melpeur, cendrier.
5241, F. A. Bussière, cartes.

Les gagnants sont priés de venir réclamer leurs prix aux salles de l'Association, entre 8 et 10 heures du soir.

Le baseball à Joliette

(De notre correspondant)

Joliette, 11 juin. — Dimanche dernier, l'équipe du Cercle Bourget allait essayer ses premières armes contre les Colégiens. Après une lutte très contestée, le Bourget fut défait par un résultat de 11 à 6. Jusqu'à la cinquième reprise, le lanceur Cabana tint ses adversaires en échec ; mais à cette phase de la lutte, il faiblit quelque peu et, secondé par l'expérience d'un voltigeur par ailleurs bien intentionné, les colégiens comptèrent cinq points et s'assurèrent la victoire à la reprise suivante, alors qu'ils enregistraient quatre autres points sur les balles de Majean.

Les deux clubs donneront une très belle exhibition du jeu national américain, nous devons cependant une mention spéciale aux joueurs, Coutu, du "Bourget" et Loiseleur, du séminaire, qui s'acquittèrent de leur tâche d'une façon plus que brillante.

Les membres du Cercle Bourget remercient cordialement les colégiens pour le merveilleux accueil dont ils ont été l'objet à leur arrivée sur le terrain, et pour la façon si courtoise dont la joute a été menée.

Dimanche prochain, si les circonstances le permettent, les Bourget tenteront de reprendre leur revanche. Les porte-couleurs du séminaire n'ont qu'à se bien tenir, car ils auront à faire face à un lanceur qui leur ménage de vives émotions.

Résultat par reprise :

Bourget		000201191	6	11	1
Séminaire		000540108	11	16	2

Positions des joueurs :

Bourget	J. Lapointe
P. Dumontier	Lanceur
J. Loiseleur	1er but
P. Dubé	2e but
P. Coutu	3e but
A. Gauthier	Av. garde
O. Despaties	3e but
A. Lafortune	Voltigeur
A. Ducharme	Voltigeur
E. St-Maurice	Voltigeur
R. Trudeau	

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Rochester.
Toronto à Buffalo.
Newark à Providence.
Jersey City à Baltimore.

LIGUE AMÉRICAINE
New York à Chicago.
Philadelphia à Cleveland.
Washington à Détroit.
Boston à Saint-Louis.

LIGUE NATIONALE
Chicago à New York.
Pittsburgh à Brooklyn.
Cincinnati à Philadelphia.
Saint-Louis à Boston.

Dans la N. L. U.

LE SHAMROCK IRA RENCONTRER LES "CAPS" SAMEDI PROCHAIN. CLINT BENEDICT DÉFENDRAIT PROFESSIONNELLEMENT LES CORNWALL A MONTREAL.

Le club de crosse Capital a surpris ses administrateurs, hier soir, lorsque ceux-ci virent Clint Benedict, gardien des buts du club Star, champion de la ligue de la Cité et du club New-Edinburg, de l'Union de Hockey Interprovincial, s'aligner avec les porte-couleurs du club de la Capitale. Benedict avait refusé de devenir professionnel, mais à quelques temps, mais sur les instances de M. Sam. Bilsky, il a accepté d'abandonner l'amateurisme et de revêtir l'uniforme des "Caps". Clint a aussi annoncé qu'il jouera avec le club de hockey Ottawa, l'hiver prochain.

Le nouveau recrue de M. Bilsky fera ses débuts samedi prochain, alors que le club de la Capitale recevra la visite du club Shamrock. Benedict est sans contredit une étoile comme gardien des buts et sa présence sur l'équipe aidera beaucoup les joueurs d'Ottawa.

Le Cornwall viendra rencontrer le Montréal à Westmount, samedi prochain. Volant reprendre à tout prix le terrain perdu, le Montréal ont fait appel à plusieurs "anciens" qui ont promis de revenir sous le drapeau. Roddy Finlayson a donné le premier exemple de ce retour au bercail pour aider les vieilles couleurs, et il sera des l'alignement suivant : Mascott, prochain. Les Cornwall sont enthousiasmés du succès de leur équipe qui a toutes les allures d'une gagnante, de championnat et c'est dans l'intention de mettre fin à sa série de victoires que la M. A. A. rappelle ses vieux sous les drapeaux.

Les parties de dimanche prochain

MASCOTTE VS VILLERAI ET ALL-MONTREAL VS RICHMOND AU PARC SHAMROCK.

Le programme de dimanche prochain dans la ligue de la Cité, au Parc Shamrock, sera le suivant : Mascotte vs Villeraie, à 1.30 et All-Montreal-Richmond à 3.30.

L'intérêt qui se concentre autour de ces deux parties fait présager qu'il y aura foule au Shamrock. Les Villeraie et les All-Montreal, ayant récemment fait les résultats de ces deux grandes parties, ont face à eux une équipe qui se prépare avec une fièvreuse activité pour ce grand jour et bien malin serait celui qui pourrait à l'avance prédire les résultats de ces deux grandes parties. Gush, avec à son crédit, un blanchissage sur les Chéniers, devra tenir en échec les frappeurs de "Gene" Pavette et le score ne sera pas très élevé d'un côté ou de l'autre.

La joute entre les All-Montreal et les Richmond promet d'être très excitante, car les champions se promettent bien cette fois d'être dans leur assiette. Ils n'auront pas cependant la tâche facile, car les hommes de Pat Kennedy se préparent assidûment pour cette rencontre.

Quoi qu'il arrive, les amateurs ne regretteront pas d'avoir assisté à ces parties qui deviennent de plus en plus intéressantes.

Le club de crosse Cartier Intermédiaire

Le club de crosse Cartier Intermédiaire aura une grande pratique au parc Delormier, demain soir. Tous les joueurs sont priés d'y assister.

Par ordre,
HECTOR DUPRAS,
Capitaine.

Le Britannia vainqueur

Le Britannia vient de mettre une autre victoire à son crédit en écrasant le fameux Britannia Indépendant, par un score de 10 à 2.

Tous les joueurs du Britannia se sont distingués et en particulier le lanceur Major, qui a retenu seulement 12 frappeurs au bâton.

Noms des vainqueurs : Cournoyeux, Major, Viau, McGranahan, Vazheux, Lévesque, Pelletier, Laplante, Mireault, Laurier.

Dimanche prochain, le Britannia fera le voyage à Drummondville et espère bien remporter une autre victoire.

Le départ du train se fera à 7.45 heures, dimanche matin, à la gare Bonaventure.

Pour informations : J. H. Lévesque, 817, Bloomfield Ave., Outremont, Main 5396.

Wells vs Palzer

CES DEUX PUGILISTES SE RENCONTRERONT LE 28 JUIN DANS UN COMBAT DE 10 ASSAULTS, AU MADISON SQUARE GARDEN.

New-York, 12 juin. — Bombardier Wells, le champion poids-lourds Anglais, et Al. Palzer, un espoir de la race blanche, se rencontreront dans un combat de 10, assaults au Madison Square Garden, de New-York, le vendredi, 28 juin courant, sous les auspices du Garden A. C.

Pour les jeux Olympiques

CHANDLER N'IRA PAS À STOCKHOLM. — L'ÉQUIPE PAÏTTE S'AMÉRIQUE. — LES ATHLÈTES FÉRONT LE VOYAGE À BORD DU TEUTONIC.

W. R. Chandler, le coureur de la Colombie Anglaise, n'ira pas à Stockholm. Il est parti hier soir pour l'Ouest. La seule raison qui l'empêche de faire le voyage, c'est le manque de fonds.

Le président Merrick a télégraphié hier au comité chargé de choisir le représentant du Canadian pour lui annoncer que Decoteau, le coureur Indien, vainqueur des 5,000 mètres à la M.A.A.A., samedi dernier, avait gagné sa place sur l'équipe canadienne.

Tous les athlètes de l'Ouest se sont entraînés hier à la M.A.A.A. Ils seront de nouveau au travail aujourd'hui au terrain de Westmount.

L'entraîneur Walter Knox est "the right man in the right place" car il est considéré comme un athlète d'une valeur extraordinaire, et si ses hommes ne remportent pas les honneurs, ce sera certainement pas de sa faute.

Une dépêche reçue de Stockholm dit que les préparatifs pour la 5ième olympiade sont terminés. L'athlète d'élite des Jeux Olympiques se dit prêt à accommoder de 50,000 à 70,000 étrangers. Toutes les chambres d'hôtels sont retenues mais on pourra retenir des chambres dans les maisons privées aux charges de \$1 à \$3 par jour.

Le nombre des athlètes inscrits au tournoi est de 3,000 ; c'est-à-dire 1,600 de plus qu'aux olympiades de Londres en 1908. L'équipe Suédoise se compose de 150 hommes, lesquels prendront part à 24 événements différents.

Martin Sheridan, le lanceur du disque n'ira pas en Suède car il doit être prochainement promu dans la force constabulaire de New-York.

Cinq officiers de la police municipale de New-York, ont demandé 60 jours de congé au département afin de pouvoir aller représenter les États-Unis aux Jeux Olympiques. Ce sont Patrick McDonald, John J. Eller, Egon Erickson, S. P. Gillis et Matt McGrath. Martin Sheridan ne pourra pas aller à Stockholm parce qu'il doit passer des examens pour une promotion au poste de lieutenant.

L'équipe représentant le Canada s'embarquera à bord du "Teutonic" samedi prochain, et non à bord du "Laurentic" comme il a été annoncé. Le contingent de la province d'Ontario est attendu à Montréal vendredi prochain et Walter Knox prendra alors le commandement des 40 athlètes.

LAPIDE S'EST GLASSE PREMIER

(Service particulier)

Paris, 11 juin. — Les gagnants de la course Paris-Bruxelles sont Lapide, qui a parcouru le trajet en 14 heures 10 minutes, suivi d'une demi-longueur par Vandenberghe et à une longueur par Lugnet.

Dans la ligue de crosse de la Cité

DEUX PARTIES INTERESSANTES DIMANCHE PROCHAIN. — NATIONAL II VS CARTIER, ET ST-HENRI VS CAUGHNAWAGA.

Deux parties intéressantes nous sont promises pour dimanche prochain par les clubs de crosse de la ligue de la Cité.

La première rencontre mettra aux prises, de vieux amis. Les frères Dupras ont lutté pour notre vieille association nationale. Plus d'une fois ils ont recueilli les applaudissements de ceux qui, la force des circonstances les fera combattre demain.

Dans le sport on change de drapeau sans faillir à l'honneur. Les Dupras ont jeté leur lot avec le Cartier, et ils feront leur possible pour faire triompher le club dont ils portent les couleurs.

Les partisans du National seront assés généreux pour apprécier leurs brillants efforts.

Il sera intéressant de suivre le duel d'adresse que vont de livrer Omar Dupras et Cadotte. Tous deux ont fait des luttes de seniors ; tous deux sont jeunes et capables de fournir une carrière longue et brillante. Omar pourra-t-il échapper au vigilant Cadotte ? Les deux camps attendent avec anxiété le résultat de cette lutte de jeunes géants.

Le St-Henri n'a pas encore digéré sa défaite de dimanche. Il compte passer sa mauvaise humeur sur le Caughnawaga.

Ce sont de vieux rivaux qui se sont battus plus d'une fois. Ils se connaissent si bien qu'il leur faut inventer de nouvelles ruses pour se prendre en défaut. Chaque coup à sa parade, chaque menace à sa riposte. Une lutte sur un terrain ne peut manquer d'être corsée.

Si la température peut se montrer clémente, les amateurs devraient profiter de cette aubaine pour voir du beau jeu de crosse.

Baseball au Parc Delormier

Dimanche le 16 juin courant le Royal de Québec viendra rencontrer le club J. O. Gagnon au parc Delormier, accompagné d'un millier de ses partisans.

La partie promet d'être contestée car les deux clubs sont composés de ce qu'il y a de mieux en fait de joueurs amateurs.

Admission : 25 cts. Les chars de la rue Amherst couloient au terrain.

Une victoire pour les Séminaristes

(De notre correspondant)

Nicolet, 9 juin. — Une partie de baseball des plus intéressantes et des plus chaudes vient d'être jouée aujourd'hui entre le club du Séminaire et le club Saint-Louis, de Drummondville. La partie s'est terminée par la victoire des séminaristes qui l'emportèrent par 7 à 4.

Résultat par reprise :

Séminaire		201000400	7	4	0
Saint-Louis		020000000	4	7	1

Dans la ligue Internationale

MONTREAL PERD LA PREMIERE ET GAGNE LA DEUXIEME. — MATERN MET UNE AUTRE VICTOIRE À SON CREDIT. — UNE PARTIE DE DIX-NEUF REPRISES A BUFFALO. — LES AUTRES JOUTES D'HIER.

Résultats des parties d'hier :

Rochester		5	3	0	0
Montréal		3	0	0	0
Toronto		4	0	0	0
Baltimore		11	0	0	0
Providence		5	0	0	0

POSITION DES CLUBS			
	G.	P.	P.c.
ochester	29	16	644
ersey City	26	20	565
uffalo	22	17	564
altimore	23	21	523
ewark	20	25	444
oronto	19	24	442
ontréal	19	26	422
rovidence	17	26	395

MATERN GAGNE LA PARTIE

Rochester, 12 juin. — Par la bonne idée qu'eut Billy Lush de se servir de Matern dans la deuxième partie d'hier, le club Montréal a put se diviser les honneurs de la journée avec les champions.

Les Royals après avoir été défaits dans la première partie par 5 à 3, remportèrent la seconde joute par 3 à 2.

Les erreurs des Royals dans la première partie eurent pour effet de faire perdre le contrôle à Akers.

A vrai dire, le club local fut heureux de gagner la première partie, car il est deux fois plus fort que celui de Rochester et de Cunningham à la troisième inning et celles de Pierce et de Cunningham à la neuvième.

Demmitt remporta les honneurs de la journée au bâton et compta à lui seul trois coups bons pour deux buts, et un coup de trois sur les deux parties et Matern tint ses adversaires en respect dans la dernière joute et remporta sa dixième victoire consécutive.

Voici les résultats détaillés des deux parties :

PREMIERE PARTIE

emmitt, l.f. . . .	5	2	3	1	0	0
eager, 3b.	5	0	1	1	5	0
ennolly, r.f. . . .	3	0	2	2	0	0
unningham, b. . .	3	0	0	0	3	2
ussell, c.f.	2	0	0	0	0	0
urtell, s.s.	2	0	2	1	4	0
eliber, lb.	4	0	0	15	0	1
ierce, c.	3	0	1	4	0	1
kers, p.	3	0	0	0	1	0
oth, x.	1	0	0	0	0	0
ith, ...	1	1	1	0	0	0

LE CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Un appel du "Semeur"

Le spectacle dont sera témoin la vieille cité de Champlain, aux derniers jours de juin prochain, promet d'être réconfortant pour nos cœurs français; ces journées qui seront alors venues seront pour la race, des journées de lauriers, de gloire, de triomphe et d'espérance.

A ce congrès nous venons accueillir les envoyés des principaux groupements de nos nationaux; ce sera véritablement le premier grand ralliement de toutes les forces françaises d'Amérique.

La visionneront et fraterniseront l'habitant du vieux Canada, fidèle gardien des traditions; le pionnier de l'ouest; et le fils de l'Acadie, la race meurtrie et immortelle; le Louisianais des rives ensoleillées du Mississippi et le Franco-Américain des centres industriels de la Nouvelle-Angleterre; la encore on verra l'ancienne mère-patrie donnant la main à son jeune mais vigoureux rejeton d'Amérique.

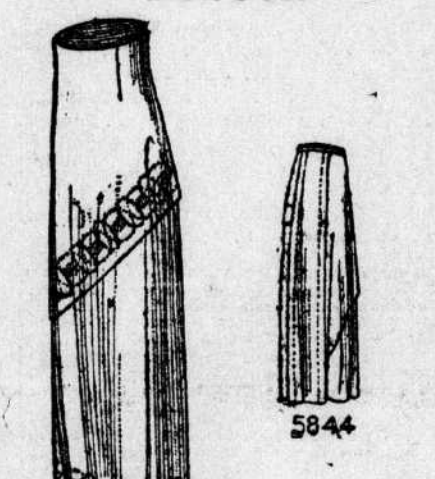
Pour la première fois tous ceux qui sur ce continent sont unis par les liens du sang et du parler français, vont prendre un éroit contact entre eux; ensemble ils vont faire la revue de leurs maux, de leurs succès, de leurs revers et de leurs espoirs; ils vont échanger en clair lumière les injustices dont ils souffrent, les faiblesses dont ils sont coupables, les dangers qui menacent; ils vont rechercher les moyens de remédier aux défauts et de parer aux périls.

Quels seront les résultats de cette rencontre? Il est possible d'en prévoir quelques-uns: il est permis de dire que tous seront excellents.

Le congrès sera une éclatante affirmation de la vitalité de notre race; il va raviver les espoirs, relever les courages, hausser notre fierté nationale; sera soufflé, puisant va passer partout, rallumant les flambeaux de l'idéal qui s'éteignent sous les cendres de l'égoïsme, dans l'atmosphère lourde et stagnante de l'indifférence; de sa discussion jailliront des lueurs bienfaisantes qui vont percer les ténèbres de notre avenir, et projeter sur notre route des clartés rayonnantes, propres à nous faire discerner les obstacles ou les abîmes.

A l'examen fait en commun de la situation faite à notre langue dans tous les milieux, il ressortira clairement que partout nous souffrons de maux analogues, que nous nous heurtons à

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



Voici un délicieux modèle dessiné pour tissu à bordure seulement. Il peut être porté séparément, mais est charmant comme partie d'un costume complet, combiné avec jolies blouses. Le vêtement ferme du côté gauche au milieu. L'éclat et le bon goût sont clairement indiqués dans le dessin ci-dessus.

Le patron No. 5844 est taillé en grandeur de 32 à 38 pouces, mesure de buste. La taille moyenne exige 5 verges 5-8 de tissu à bordure de 36 à 45 pouces.

On peut obtenir ce patron, en envoyant 10 cents au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes: Remplir le coupon ci-dessous et retourner au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 714 rue St-Jacques, Montréal.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Envoyer libéralement.

PATRON No. 5844

Nom

.....

No. Rue

Ville

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Lettre Financière

DE L. G. BRAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 71 RUE ST-PIERRE, QUEBEC; 104 RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

Montréal, 8 juin 1912.

A l'activité de la précédente huitaine, le calme plat a succédé et la fermeture de la Bourse, samedi, s'est effectuée sur une réaction très nette. Ce recul que nous prévoyons depuis une quinzaine déjà, se produit au bon moment et doit être accepté de la meilleure grâce.

Il aura pour première conséquence d'assainir le marché et d'affermir la position des valeurs dont la hausse continue avait rendu l'équilibre incertain. La réaction à laquelle nous avons assisté durant les derniers jours de la semaine présentera de plus cet énorme avantage de mettre notre place mieux à l'abri des fortes réactions que pourraient avoir les événements susceptibles de se produire à l'étranger.

Venant à la suite des événements de Londres, où les grèves sévissent toujours, voilà Berlin menacé d'une crise financière dont il n'est encore au pouvoir de personne de prévoir la gravité. On sait les relations qui existent entre Berlin, Londres, Paris et New-York. Un effondrement se produisant dans la capitale allemande ne manquerait pas d'avoir un retentissement sur les trois autres grands marchés financiers du monde.

La Belgique par surcroît est en sanglantée par de terribles émeutes à caractère révolutionnaire nettement accusé. Pour le moment le calme est rétabli ou, à peu près, mais il ne semble pas qu'il doive être de longue durée. A la convocation de la Chambre les partis avancés vont réclamer impérieusement la modification des lois qui régissent et le suffrage universel et les subventions aux établissements scolaires. Qui peut dire si le feu qui aujourd'hui couve sous la cendre ne prendra pas les proportions d'un incendie redoutable pour l'édifice social qui abrite la monarchie belge?

Un fait cependant est certain, c'est que les capitalistes de Bruxelles et des Flandres sont très sérieusement intéressés à certaines valeurs cotées à Montréal et à Toronto. Advenant des réalisations, comme il s'en produit infailliblement dans les périodes de troubles, il ne pourrait en résulter qu'un sérieux effacement des cours.

Cependant le mot "prudence" n'implique pas le pessimisme; et si nous accueillons avec satisfaction le recul actuel, nous n'en avons que plus grande confiance dans la reprise ultérieure du marché.

Aux États-Unis les grands financiers tiennent tête aux baissiers et se déclarent pleinement satisfaits. Ils estiment, non pas sans apparence de raison, qu'un mouvement de hausse n'aurait pas, dans les présentes conjonctures, sa raison d'être.

En somme nous répétons une fois de plus, qu'il est mieux de s'engager que sur réaction et s'engager sur des valeurs dont le dividende est solidement établi.

Le DOMINION STEEL CORPORATION a publié cette semaine le rapport de son exercice. Les chiffres en sont conformes à l'attente: les bénéfices nets de l'exploitation équivalent à 5 p.c. du capital engagé. Ces profits relativement minimes, résultent de ce fait que partout l'industrie de l'acier a subi une très sensible dépréciation. Les charbonnages d'autre part n'ont jamais été si prospères.

Les perspectives de l'exercice en cours sont excellentes: le rendement des installations nouvelles s'ajoutera avantageusement à celui des anciennes, de manière que les bénéfices de l'acier équivaleront sensiblement à ceux de la houille.

Le cours de l'action a fléchi en Bourse et s'est négocié en fin de semaine à 65: nous en conseillons la mise en portefeuille sur la plus légère réaction.

La fusion du SPANISH RIVER et de l'ONTARIO PULP est en principe décidée, il ne reste plus à obtenir que la ratification par les actionnaires de l'attribution de \$1,000,000, en actions ordinaires à être échangées contre \$1,500,000, en actions de l'Ontario Pulp. On a abandonné l'idée de la distribution aux actionnaires d'une prime équivalente à 5 p.c. des bénéfices et c'est un commencement de sagesse. Nous considérons cependant que l'action Spanish River est trop chère à 62.

Les actions CANADA CEMENT ont été inactives: la priviligée s'est négociée par petits paquets à 90. A signaler que le projet d'organiser une compagnie cimentière concurrente au Canada Cement a été abandonné.

Qu'il y ait ou non concurrence au Canada Cement, nous avons en l'avenir de cette entreprise la plus grande confiance. Elle ne peut, dans l'Ouest, tenir à la demande, malgré un accroissement énorme de sa production. Nous estimons que la mise en portefeuille, aux cours actuels de l'action ordinaire, ne saurait être que profitable à ceux qui auront quelque patience.

Les valeurs étrangères, telles que le RIO, le SAO PAULO ont subi de fortes réactions par suite de réalisations persistantes de Londres et de Bruxelles.

—C'est bon. Ne revêtz pas la figure de l'innocence persécutée. — Que faites-vous ici?

—Vous le voyez; je considère des tulipes à la mayonnaise.

—Vous êtes venu à Nice exprès pour ça?

—Oui... et aussi pour l'orgie carnavalesque que va commencer.

—Vous... vous venez à Nice au moment du carnaval?... Allons, il ne faut plus s'étonner de rien. Vous êtes seul?

—Avec de vagues amis.

Après s'être enquis de sa famille, lady Shirley conclut:

—Venez déjeuner avec nous. Je dois retrouver Edward à midi au Restaurant Français.

—Merci, je veux bien. Mais ne permettez-vous un étournement?

—Lequel?

—Je croyais que vous étiez à Monte-Carlo, sur une colline, dans une grande machine.

—Certainement. Mais Nice est un faubourg de Monte-Carlo. On y vient sans cesse. Ainsi moi, tenez, j'y suis ce matin pour essayer un domino cher.

—Ah! bon...

Ils s'étaient remis à marcher le long des parterres alignés.

—Des fleurs, ma belle dame... Voyez ces coquelicots, Monsieur! — Monsieur, oh! Monsieur! achetez-moi ces roses pour Madame. — Venez ici, mesdemoiselles, que je vous arrange... Qu'est-ce que je vous donne,

Distribution de prix au Monument National

LES ELEVES DES COURS GRATUITS DU CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES RECOIVENT ICIER SOIR LES RECOMPENSES DE LEURS MERITES.

Hier soir avait lieu au Monument National la distribution des prix aux élèves qui ont suivi les cours gratuits du Conseil des arts et manufactures. Une foule de parents et d'amis des élèves assistaient à la séance.

M. T. Gauthier présidait ayant à ses côtés M. le chanoine Dauth, représentant Sa Grandeur Mgr Bruchési, M. l'évêque Paré, M. le maire de la ville de Québec, et le Dr Ste-Marie.

Entre les discours, il y eut musique vocale et instrumentale, par les élèves du cours de solfège sous la direction du professeur J. J. Goulet.

LISTE DES PRIX DISTRIBUES AUX ELEVES SUIVANTS POUR L'ANNEE 1911-12.

DESSIN A MAIN LEVEE. Quatrième année. Hors concours. E. Aubin, E. Lemieux, M. Miss Edith Wynne, 2e, Mlle K. Parmentier.

Troisième année. M. G. Benjamin, 2e, Madame B. Bastien. Deuxième année. M. M. D. Coles, 2e, G. J. H. Verbeke, et Emile Brunet.

Première année. M. M. Valentine McNabb, 2e ex-aequo, Mlle Philis Coles, Paul Provost.

DESSIN D'ARCHITECTURE. Hors concours: Eudore Primeau. Troisième année: M. Jos. Turcotte, 2e, Geo. J. Gauthier.

Première année: M. Damien Boileau, 2e Edgar S. Marcotte.

MODELAGE. Hors concours: Mlle P. Harney. Quatrième année: M. Emile Brunet, 2e N. Fortier.

Deuxième année: M. M. W. Duckett, 2e ex-aequo, Madame E. Gervais, Jules Langlois.

Première année: M. Albert Bougie, 2e Sylvio Paradis.

LITHOGRAPHIE. M. Ernest Aubin, 2e, R. Langevin. DESSIN A MAIN LEVEE — JOUR.

1er, Madame A. Pringle; 2e, Mlle L. Chénier.

PEINTURE — JOUR. Hors concours: N. Poirier. 1er, Ernest Aubin, 2e ex-aequo, Madame B. Bastien, Madame Eug. Gervais.

DESSIN MECANIQUE — MONUMENT NATIONAL. Deuxième année: M. E. L. Dwinall, 2e, E. Daoust.

Première année: M. J. G. Buchan, 2e, L. Lamallice.

DESSIN MECANIQUE — 147 RUE CHARRON. Troisième année: M. J. J. Inglis, 2e, C. King.

Deuxième année: M. J. A. Modonald, 2e, C. E. Morton.

Première année: M. A. Laing, 2e, L. Gould.

DESSIN DE CHARS, USINES ANGUS. 1er, Albert Desrosiers; 2e, Jos. Ethier.

DESSIN MECANIQUE. 1er, R. J. Mui; 2e, W. Lawrence.

PEINTURES D'ENSEIGNES. Hors concours: P. W. Bevins. Deuxième année: M. D. Gélinas, 2e, Jos. Alary.

Première année: M. S. Wyndham, 2e, H. Labbé.

CONFECTION DE PATRONS DE CHAUSURES. 1er, Edouard Proulx; 2e, Louis Daoust.

CHARPENTE. 1er, Octave Chicoine; 2e, G. Le-fèvre.

MENUISERIE. 1er, W. Cléroux; 2e, Léon Charlebois.

CONSTRUCTION D'ESCALIERS. 1er, Léon Marquis; 2e, A. Latulippe.

SOLFÈGE. Troisième année: M. J. avec distinction, Madame A. Burns; 2e, Mlle Emilia Chartrand; 3e, Mlle Yvonne Priet.

Deuxième année: M. J. avec distinction, Mlle Juliana Baudet; 1er, Mlle Blanche, Pepin, Horace Francœur; 2e, Mlle Antoinette Jetté.

Première année: M. J. avec distinction, Mlle Yvonne Paquette; Mlle Blanche Massé.

COUPE, DAMES-SOIR. 1er, Mlle Marie Cousineau; 2e, Mlle Mézina Emard; 3e, Amélie Couteiller.

COUTURE-DAMES, SOIR. 1er, Madame Annie McCorquodale; 2e, Mlle J. Barbeau; 3e, Albertine Audet.

CHAPEAUX, DAMES-SOIR. 1er, Mlle Blanche Lagarde; 2e, Mlle Ethier Sutherland.

CHAPEAUX, DAMES-JOUR. 1er, Mlle Albina Percheron; 2e, Mlle Juliette Cartier.

COUTURE, DAMES-JOUR. 1er, Madame Albina Bouvier; 2e, Mlle J. P. Forget.

DESSIN, DAMES-JOUR. 1er, Mlle Anita Lajoie; 2e, Mlle Thérèse Bérard.

CHAPEAUX, DAMES-JOUR. 1er, Mlle Rose Alma Bourgeault; 2e, Madame E. Matte.

PLUMBERIE. 1er, S. Palement; 2e, J. Champagne; 3e, A. Simard; 4e, J. Lefebvre.

**POUR VOS
VACANCES D'ETE**
LE BORD DE LA MER
EST L'IDEAL

**SERVICE DE TRAINS DE
1ère CLASSE**

**GRAND TRUNK
RAILWAY SYSTEM**

**BILLETS A PRIX
REDUITS**

Bains de mer chauds Pêche en haute mer

A 12 HEURES DE MONTREAL

Pour la saison de 1912, le Grand-Tronc commencera un service superbe de trains pour les VILLEGIATURES de L'ATLANTIQUE, comprenant NEW LONDON, FISHER'S ISLAND, WATCH HILL, LONG ISLAND, BLOCK ISLAND, SAG HARBOR, SHELTER ISLAND, etc.

LE SERVICE DES TRAINS SERA EN VIGUEUR A DATER DU 23 JUIN 1912, ENTRE MONTREAL ET NEW LONDON AVEC RACCORDEMENT POUR TOUS LES ENDOITS CIDESSUS COMME SUIT:—

Train de jour.	Train de nuit.	Exc. dimanche, tous les jours.
Train de jour.	Train de nuit.	Exc. dimanche, tous les jours.
Part de Montréal 8.31 A.M.	8.00 P.M.	Part de New London 9.25 A.M. 8.00 P.M.
Arr. New London 9.00 P.M.	8.00 A.M.	Arr. Montréal 10.10 P.M. 8.00 A.M.

Les meilleurs trains, wagons-lits éclairés à l'électricité, le meilleur équipement. Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit. Wagons Pullman ordinaires et Wagons Buffet sur les trains du jour.

On peut se procurer une superbe brochure illustrée décrivant ces charmantes villégiatures s'adressant à W. H. OLANCY, 130 rue Saint-Jacques, Montréal.

PROFESSEURS EN CHARGE DES COURS

Dessin mécanique, 147 Charron, W. A. Booth, H. J. Dix.

Plomberie. — Joseph Duhamel, Geo. Brisson.

Dessin de Chars, Usines Angus. — Henri Vézina.

Dessin Mécanique, Usines Angus. — J. H. Brittain.

Solfège. — Prof. J. J. Goulet.

Peinture. — Jobson Paradis.

Modelage. — Alex. Carli, A. Laliberté.

Dessin à Main Levée. — E. Dyonnet, Jos. St-Charles, J. C. Franchère, J. P. Radis.

Lithographie. — J. A. Harris.

Peinture d'Enseignes. — Thomas Lapointe.

Confection de Patrons de Chaussures. — J. A. Patrie.

Ménisierie, Escaliers. — Eugène Bertrand, Geo. Corrivern.

Dessin d'Architecture. — J. L. D. Lafrenière, J. W. Caron, W. Décarie.

Dessin Mécanique. — Monument National, J. T. Gardham, H. F. Chevalier.

Coupe, Couture, Chapeaux, Soir. — Mlle M. Talbot, Directrice.

Coupe, Couture, Chapeaux, Jour. — Mlle M. A. Gagnon, Directrice.

Immédiatement après la distribution des prix, toute l'assistance fut admise à visiter l'exposition des travaux qui durera quelques jours et qui est très intéressante.

LES FEUX DE FORETS EN COLOMBIE ANGLAISE

Golden, C.A., 12.— La ville de Golden a été sur le point d'être détruite par les feux de forêt, samedi dernier. C'est un changement de vent subit qui a sauvé la localité.

Les flammes continuent à ravager le bois.

LE CIMENT AMERICAIN A CALGARY

Calgary, 12.— Plus de 180,000 barils de ciment ont été commandés aux Etats-Unis, par des entrepreneurs de notre ville. Déjà 30,000 sont arrivés et on croit qu'il entrera encore 110,000 barils pendant la période de la réduction du tarif.

Au besoin de près de 250,000 barils pour le moment, et les manufactures locales ne peuvent en fournir que 50,000 ce qui oblige à importer les autres.

Ma belle, ces violettes ou ce mimosa? Sentez ça, ce n'est pas comme une rose.

Tout ce verbiage chanté sur l'accent niçois le plus implacable, avec des exclamations éperdues et un caquetage tumultueux de perruches sauvages.

Amusés, ils passaient sans hâte au milieu des vociférations.

—Je n'ose pas vous encombrer... risque Jean en voyant que le "tailleur" de lady Shirley était déjà fleuri de violettes sombres.

—Merci, mais je suis à pied. Et je rentrerai chez moi ce soir seulement.

Tout à coup, elle s'arrêta.

—Oh! fit-elle: des "fréziars"! J'en voudrais bien.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR MONTREAL, TORONTO ET L'EST

9 a.m., 9.30 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Wagons-buffet, salons et bibliothèques aux trains du jour; wagons-lits "Pullman" éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

SEULE DOUBLE VOIE FERREE LES TRAINS LES PLUS BEAUX ET LES PLUS RAPIDES DU CANADA PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT

SERVICE DE TRAIN AMELIORE MONTREAL-OTTAWA

LAISSANT à 7.00 a.m., x b 8.30 a.m. MONTREAL; à 3.55 p.m., b 8.00 p.m. Ottawa. Tous les jours, excepté le dimanche.

Train rapide arrivant à Ottawa à 11.15 a.m., soit deux heures et quarante-cinq minutes.

Wagon-salon Pullman. Les autres trains ont des wagons-restaurants.

EXCURSION A NEW-YORK Aller et retour de MONTREAL, TREAL, G. T. C. V. \$12.30

Départ par spécial, 7.45 P. M. 20 juin ou trains réguliers, 8.31 A. M. et 8.30 P. M.; limite de retour 1er juillet.

EXPOSITION DE BESTIAUX ORMSTOWN, Qué.

Aller et retour de... \$1.25

Au prix d'un billet simple de première classe pour aller et retour, en vigueur de l'Exposition de Bestiaux, à Lacolle, Upton et gare intermédiaires.

Départ les 12, 13, 14 juin; limite de retour 15 juin.

Train spécial, le 13 juin, laissant Montréal à 9.05 a.m.; au retour, laisse Ormstown à 11.00 p.m.

TAUX D'ETE POUR TOURISTES DE MONTREAL A LA COTE DU PACIFIQUE ET RETOUR

En vigueur tous les jours jusqu'au 30 septembre, inclusivement; limite de retour 31 octobre 1912; privilèges d'arrêts en route: Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heurn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui... 65
Même date l'an dernier... 73
Aujourd'hui minimum... 54
Même date l'an dernier... 63

—BAROMETRE—

8 h. matin... 29.73
11 h. matin... 29.68
Midi... 29.65

DEMAIN

Averses locales suivies de beau temps et plus chaud.

Toronto, 12. — Il a plu presque toute la nuit dans l'Ontario. Dans l'Ouest, le temps est beau. Grands Laes et Baie Georgienne, 12. — Vents frais de l'ouest. Beau et frais aujourd'hui et demain.

Ottawa et Haut St-Laurent. — Frais. Fort vent de l'ouest. Demain beau et plus frais.

Bas St-Laurent et Provinces Maritimes. — Forts vents venant de l'ouest au Nord-Nouveau.

Lac Supérieur. — Vents modérés du nord. Beau aujourd'hui et demain.

Manitoba. — Beau et chaud.

Saskatchewan et Alberta. — Beau et chaud. Quelques averses avec tonnerre.

Le juge Davidson

Ottawa, 12. — L'honorable juge Davidson a été nommé officiellement, ce matin, juge en chef de la Cour Supérieure en remplacement de Sir Melbourne Tait, démissionnaire.

James J. Hill au Canada

(Service particulier)
New-York, 12. — M. James J. Hill est ici aujourd'hui. Il arrive de Minneapolis, sa ville résidentielle et partira vers la fin de la semaine pour une excursion de pêche au Canada. Il sera accompagné de quelques vieux amis.

Le Congrès de Londres

LES CHAMBRES DE COMMERCE PRONONCENT EN FAVEUR DU COMMERCE PRÉFÉRENTIEL ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'EMPIRE. — AUTRES PROPOSITIONS ADOPTÉES.

(Service particulier)
Londres, 12. — Le congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, vient d'accepter par 122 voix contre 9 et 53 abstentions, la proposition du Board of Trade de Londres, en faveur du commerce préférentiel entre les différentes parties de l'Empire.

Une autre résolution également adoptée, recommandant une politique étroite entre le Canada, les Indes Occidentales et Terre-Neuve, en vue de la prochaine ouverture du canal de Panama.

La prochaine convention aura lieu à Toronto en 1915.

Léon Dièrx est mort

LE POÈTE RENOMMÉ MEURT À PARIS À L'ÂGE DE CINQUANTE-QUATRE ANS.

Paris, 12. — Léon Dièrx, le poète français renommé, natif des Ardennes dans l'ancien Indre, est décédé hier à l'âge de 54 ans. Il était l'auteur d'un grand nombre de volumes de vers; son œuvre complète avait été couronnée par l'Académie Française en 1890.

Né à la Réunion en 1838, Léon Dièrx publia son premier volume "Poèmes et Poésies", en 1864. Son deuxième recueil de vers "Les Lèvres Closes" (1867), lui valut en 1868, d'être proclamé par les jeunes qui l'élevèrent "prince des poètes". Comme dramaturge, on lui doit "La Rencontre" et "Amant". M. Léon Dièrx est l'un des plus nobles figures des poètes contemporains. Il a aimé l'art exclusivement et sa gloire brilla d'un pur éclat. Sa poésie est pure et forte comme un chêne. Tout le monde a lu sa célèbre pièce sur la Révolution de Lazare, où le poète nous montre Lazare rôdant autour des cimetières, nostalgique de la mort et du bien-être somnolent sans rêves d'où la main d'un Dieu l'a tiré malgré lui.

L'ampleur du rythme, l'énergie des images et des pensées donnent aux poésies de M. Léon Dièrx une originalité puissante.

Le diner-causerie de la Chambre de Commerce

Contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est jeudi, 13 juin courant, au lieu de mercredi, qu'aura lieu le dernier diner-causerie de la Chambre de Commerce. Il sera donné à l'hôtel Bureau, au Bout-de-l'Île.

Un tramway spécial transportera tous les convives. Le départ aura lieu à 5 heures précises, p.m. du coin des rues Craig et Chenneville.

La causerie sera faite par M. A. H. Hardy qui parlera des relations franco-canadiennes.

Le diner commencera à 7 heures très précises et le retour s'effectuera vers 10 heures.

La terre tremble dans la Caroline

(Service particulier)
Columbia, Caroline du Sud, 12. — Trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties distinctement ce matin, vers 5 h. 30.

Conférence sur Cartier

Ce soir dans le sous-sol de l'église de Lachine, M. Horace J. Gagné donnera une conférence sur Cartier. L'entrée est absolument gratuite. M. le curé Savaria présidera. Ont été invités à prendre la parole: MM. J. A. Desrosiers, C.R., et J. A. Robillard, C.R. Il y aura aussi chant et déclamation.

L'enquête sur le téléphone à Montréal

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER EST SAISIE DE LA DEMANDE FAITE PAR LA VILLE DE MONTRÉAL AU SUJET DE LA RÉDUCTION DES TAUX.

La Commission des Chemins de Fer a siégé hier à Montréal, pour la première fois depuis la mort du juge Mabee, ancien président, qui a été remplacé par le commissaire D'Arcy Scott et qui siégeait avec ses collègues le major Goodve et S. J. McLean. La séance a duré toute l'après-midi.

La cause de la ville de Montréal contre la Compagnie de téléphone Bell, a été plaidée. La ville demande l'abolition des charges additionnelles par mille et une réduction de \$5 sur les taux d'abonnement pour les maisons d'affaires. M. W. H. Butler, avocat de la ville, a soumis la cause des citoyens de Montréal, appuyée sur un rapport conjoint de MM. Francis Daggar, de Toronto, J. C. Kelsey, de Chicago, et Fred. E. Mott, expert en électricité.

M. Butler a fait une revue détaillée des finances de la compagnie et de ses opérations à Montréal ainsi que dans tout le Canada. Il s'est opposé à la production d'un inventaire préparé par les experts de la compagnie et où l'installation de cette dernière à Montréal est évaluée à \$6,000,000.

D'après un rapport antérieur fourni à la ville par la même compagnie, cette installation était évaluée — d'après les livres mêmes de la compagnie — à \$4,000,000. D'où vient les \$2,000,000 additionnels? a demandé l'avocat de la ville. Si c'est de l'augmentation des affaires de la compagnie, cette dernière n'a qu'à s'en réjouir au lieu de s'en faire une raison pour pressurer les citoyens de Montréal.

A Ottawa, la compagnie demande \$45 d'abonnement aux maisons d'affaires et \$25 aux maisons particulières; elle verse \$12,000 par année en paiement de ses privilèges. A Montréal, les taux sont de \$55 pour les maisons d'affaires et de \$35 pour les maisons particulières, et la compagnie ne paie rien à la ville. De plus, chaque appareil de téléphone rapporte plus au Canada qu'aux États-Unis, et les frais d'exploitation sont les mêmes dans les deux pays.

La ville demande une réduction de \$15 sur la location de chaque appareil.

Chez les Artisans Canadiens-Français

CETTE SOCIÉTÉ ELIT LES DÉLÈGUES À LA GRANDE CONVENTION QUI DOIT AVOIR LIEU LE 19 AOÛT.

Hier matin avait lieu la convention de la Société des Artisans Canadiens-Français. M. Fontaine, président, ayant à ses côtés M. le chanoine Lepelletier, aumônier général, et M. Veronneau, M. Roméo Cusson agit comme secrétaire.

MM. Lavolette et Pelletier furent nommés membres du comité des créances.

Hier soir ont eu lieu les élections des délégués qui doivent prendre part à la grande convention du 19 août prochain à Montréal.

Onze délégués ont été élus et un nombre égal de substitués.

Voici le détail des élections par districts: No 1, M. Marois, substitut M. Giguère; No 2, M. Fontaine, substitut M. Dugas; No 3, M. J. C. Lamotte, substitut M. Jetté; No 4, M. Goujon, substitut M. David; No 5, M. Lacroix, substitut M. Lafond; No 6, M. Dupré, substitut M. Pelletier; No 7, M. le Dr Racicot, substitut M. Boissieu; No 8, M. Veronneau, substitut M. Deschamps; No 9, M. Brunet, substitut M. Lagarde; No 10, M. Ducharme, substitut M. L. Larivière; No 11, M. Leclerc, substitut M. Lafleur.

M. Ludger Gravel, président général était présent et le bureau exécutif était représenté par MM. L. J. Gauthier, vice-président général; Henry Roy et Alfred Labelle.

Epargne réalisée

LES NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE DE MONTRÉAL LOGENT LES BUREAUX DU GOUVERNEMENT.

Ottawa, 12. — L'érection des édifices que le ministère des Travaux publics fait construire à Montréal pour servir principalement de bureaux de poste permettra au gouvernement d'épargner une douzaine de mille piastres en loyers actuellement payés pour des bureaux dépendant du département des Travaux publics. Les nouveaux bureaux de poste contiendront des logements spacieux où seront centralisés les bureaux actuellement dispersés dans toute la ville.

Mort d'un financier anglais

Toronto, 12. — Un cablogramme reçu hier annonce la mort à Londres, de James C. Sinclair bien connu dans le monde financier de Toronto. M. Sinclair vient à Toronto il y a quelques années et fit des placements dans les valeurs les plus sûres. Il passait généralement deux ou trois mois par année au Canada et le reste de l'année en Grande Bretagne.

Levant - Amérique

UNE NOUVELLE COMPAGNIE DE PAQUEBOTS FERA LE SERVICE ENTRE L'AMÉRIQUE ET LA MER NOIRE.

(Service particulier)
Constantinople, 12. — La ligne Levant-Amérique vient d'être constituée pour faire le service direct des marchandises et des passagers, entre l'Amérique, l'Égypte et les ports de la mer Noire.

Le premier des quatre steamers de la nouvelle compagnie partira de Constantinople en juillet.

"Book-makers" sous verrous

Toronto, 12. — Trois hommes ont été arrêtés par la police sous l'accusation d'être des "book-makers". Ce sont: William S. Burleigh, William Bennett et Louis Ruchovitz. Ils ont été placés sous verrous. Enquête à huis-clos.

200 personnes périssent sur l'île Kodiak

SEPT VILLAGES DÉTRUITS AVEC LEURS HABITANTS PAR L'ÉRUPTION DU KATMAI — DE QUÉLQUES PHÉNOMÈNES SE MANIFESTENT. — ON ORGANISE DES SECOURS.

(Service particulier)
Cordova, Alaska, 12. — Quoique l'éruption du Katmai se soit produite il y a 6 jours, une voile de cendres et de fumées volcaniques enveloppe encore la montagne.

On a constaté hier soir, pour la première fois, la nuit de l'éruption, quand la pluie tombait, l'eau se mélangeant avec la cendre contenue dans l'air, forma de l'acide sulfurique qui brûlait douloureusement, lorsqu'elle touchait la figure ou les mains. Avant qu'on eût remarqué ce phénomène, plusieurs personnes reçurent de douloureuses brûlures aux yeux. L'analyse de l'eau prouve qu'elle contient de l'acide sulfurique et les chimistes recommandent l'usage de l'eau de chaux comme remède.

Tous les navires locaux disponibles, ont été placés sous le commandement du capitaine Curry, du cotre "Manning". On fait des instances auprès du département de la guerre, pour qu'il ordonne au "Sheridan" venant de Seattle et que deux autres navires de la marine "Albatross" arrivés bientôt et l'on demandera à la compagnie Alaska de l'envoyer au lieu du désastre.

Les citoyens de Cordova ont fondé hier soir un comité de secours, il a envoyé au président Taft, la Croix Rouge et au gouverneur Clark des échantillons de la montagne de cendre. Le navire "Albatross" arrivera bientôt et l'on demandera à la compagnie Alaska de l'envoyer au lieu du désastre.

DES PERTES DE VIE
Seward, Alaska, 12. — On a appris par l'intermédiaire d'un navire appartenant aux manufactures de conserves de Uyak, détroit de Shelikof, côte de l'île Kodiak, que les populations de cet endroit sont hors de danger mais que sept villages de pêcheurs ont été détruits et que deux cents personnes ont perdu la vie dans l'éruption du volcan Katmai.

Les dates des vacances dans nos écoles

On nous communique ce matin, les dates officielles des sorties dans les écoles de la Commission scolaire catholique de Montréal: —

Académie Commerciale, Ave. du Plateau, 25; Ecole Sarsfield, 97, Grand-Tronc, 25; Ecole Montclair, 408 DeMontigny, 25; Ecole St-Pierre, 220, Panet, 24; Ecole Champlain, 224, Fullum, 26; Ecole Edward Murphy, 680, Craig-Est, 26; Ecole Olier, 282, Roy, 27; Ecole Belmont, 245, Guy, 27; Ecole Garneau, Visitation-Robin, 27; Académie Marchand, Dorchester-Berri, 29; Ecole Meilleur, 695, Fullum, 29; Ecole Chauveau, 134, La Prairie, 28; Ecole St-Charles, 220, Island, 28; Ecole St-Joseph, 141, St-Martin, 27; Ecole Plessis, 505, Plessis, 28; Ecole Salaberry, 26, Robin, 28; Ste-Brigitte, (G), 50, Ste-Rose, 29; Ecole St-Hélène, (G), 727, St-Paul, 28; Ecole Ste-Anne, (G) 127, Young, 27; Ecole St-Patrice, (G) La-guachetière-Ouest, 27; Ecole Longue-Pointe, rue Charlemagne, 24; Académie St-Gabriel, 478, Centre, 25; Ecole St-Jean-Evangéliste, 405, Centre, 26; Ecole Ste-Brigitte, (F), 111, Papineau, 25; Académie Visitation, 703, Craig-Est, 25; Académie St-Stanislas, 321 Sanguinet, 25; Académie Ste-Anne, 102, McCord, 25; Ecole Saint-Eusèbe, 711, Fullum, 25; Ecole Jeanne LeBer, 740, Wellington, 25; Académie Ste-Catherine, 754, Ste-Catherine-Est, 25; Académie St-Joseph, 739, Notre-Dame-Ouest, 25; Académie Bourgeois, 490, Plessis, 25; Académie St-Antoine, 434, La-guachetière-Ouest, 26; Académie Ste-Agnès, 357 St-Antoine, 26; Académie N.-D. du Bon Conseil, 714 Craig-Est, 26; Académie St-Patrice, 79, St-Alexandre, 26; Académie N.-D. des Anges, 15, Mullins, fr., 27; Ecole St-Louis, 101 Roy, 27; Ecole St-Hélène, 5, Chaboulet, 27; Ecole St-Alphonse, 120, Conway, 28; Académie N.-D. des Anges, 15, Mullins, 28; Académie Mlle Viger, St-Hubert, 28; Ecole Mlle McKay-Wolfe, Ontario-Ouest, 26; Ecole Italienne, 479, Dorchester-Ouest, 28.

Attendu que dans les écoles tenues par les sœurs de la Providence, il y a des classes subventionnées par la Commission, des classes de pensionnaires orphelines, les directrices de ces maisons choisiront elles-mêmes, entre le 24 et le 29 juin, les jours qui leur conviendront le mieux pour fermer leurs écoles.

Examens de musique

Les candidats qui se présentent aux examens du Conservatoire National de Musique sont priés de se rendre dès 9 h. 15 du matin, le jeudi 13 juin, à l'Ecole Polytechnique pour subir leur épreuve sur la Théorie, et pour être classifiés.

Ils sont priés de prendre en note aussi que la lecture des points et la distribution des diplômes se fera en séance solennelle à l'Université Laval, le mercredi soir, 16 du courant. Un programme musical sera exécuté par plusieurs des meilleurs élèves. L'entrée sera gratuite et le public est cordialement invité à venir applaudir le talent de nos jeunes artistes.

Le bois de sciage

Ottawa, 12. — L'hon. juge Cassels de la Cour de l'Échiquier, rendra prochainement jugement cette semaine dans l'interprétation de la clause du tarif des douanes qui a trait au bois de sciage.

Le jugement de l'hon. Cassels sera la décision aux enchères de cette année. Il sera gratuit et le public est cordialement invité à venir applaudir le talent de nos jeunes artistes.

Il neige en Angleterre

(Service particulier)
Londres, 12. — D'après le "Daily Mirror", les routes sont couvertes de neige dans le Nottinghamshire et la récolte des fruits est sérieusement endommagée.

VILLE ENTIÈRE ANÉANTIE

Un torrent impétueux se rue sur Buffalo dans le Wyoming. — Le télégraphiste de l'endroit donne des nouvelles jusqu'à ce que la mort l'ait réduit au silence.

(Service particulier)
Sheridan, Wyoming, 12. — Une catastrophe qui dès les premiers détails, évoque la terrible affaire de Johnstown, Penn. en 1889, vient de se produire à Buffalo, (Wyoming). Cette ville a été détruite, et il y a certainement un grand nombre de morts.

A la suite d'un violent orage, dans les montagnes, la nuit dernière, un torrent impétueux s'est rué dans la gorge de Clear Creek, ravageant tout sur son passage. Ce matin, les communications sont coupées, car le bureau de téléphone et de télégraphe sont submergés.

Buffalo qui compte près de deux mille habitants est baigné dans le ravin de la rivière, et il y a certainement des milliers de personnes qui sont mortes. La ville n'a que quelques maisons sur le sens de la largeur, mais elle s'étend sur une longueur de plus d'un mille.

Ce matin, le télégraphe de Buffalo appela le bureau de Sheridan et annonça que le muraille d'eau avait démolé plusieurs blocs et que de nombreuses personnes avaient péri dans les flots. Mais il ne pouvait donner aucun chiffre. Il ajoutait: "Les eaux inondent maintenant cette chambre et se ruent à travers la fenêtre du deuxième étage." Ici la communication fut brusquement interrompue et depuis, il n'y a pas eu moyen d'obtenir d'autres nouvelles.

Une expédition de secours est partie immédiatement en automobile pour Buffalo qui est à quarante milles de Sheridan.

Deux enfants meurent dans un incendie

DEUX BAMBINS METTENT LE FEU AVEC DES ALLUMETTES. — L'UN D'EUX A ÉTÉ COMPLÈTEMENT CARBONISÉ ET L'AUTRE EST MORT ASPHYXIÉ.

(De notre correspondant)
Québec, 12. — Deux enfants ont péri ce matin dans un incendie qui s'est déclaré vers 5 heures, dans une résidence de la rue Saint-François, occupée par M. Odile Castonguay, préposé aux bagages sur le C.P.R. et sa famille. Les deux petites victimes sont Ernest, âgé de 8 ans, et René, âgé de 4 ans. On ignore comment le feu s'est déclaré.

On croit cependant qu'il a été mis par les enfants; ceux-ci s'étant levés de bonne heure pour s'amuser avec leurs jouets et ayant allumé des allumettes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le feu a originé dans la chambre des enfants et lorsque les pompiers sont arrivés sur le théâtre de l'incendie, presque tout le logis de la famille Castonguay était en feu. Les flammes ont été éteintes promptement.

On a trouvé l'un des enfants dans son lit, il était complètement carbonisé. L'autre a été trouvé dans un garde-robe où il avait été asphyxié. Les pertes se chiffrent à environ \$1,400.

Le plébiscite serait ridicule

TELLE EST L'OPINION DE M. FOSTER EN SE GÉNÉRAL D'APPRÉHENSION EN ANGLETERRE AU SUJET DE LA MARINE.

L'honorable George Eulas Foster, ministre du commerce au Canada, a déclaré dans une entrevue, ici, aujourd'hui, que les relations commerciales entre le Canada et la Grande-Bretagne seraient probablement modifiées d'une façon sensible. Répondant à une question qu'on lui faisait au sujet de l'hospitalité des Canadiens-Français à l'égard de la participation à la défense de l'empire, M. Foster a dit qu'il avait probablement beaucoup d'exagération, dans ce qu'il en disait. Il croit qu'un plébiscite serait une chose ridicule qu'il ne faut pas se laisser aller à l'idée de la participation à la défense de l'empire. M. Foster a dit qu'il avait probablement beaucoup d'exagération, dans ce qu'il en disait. Il croit qu'un plébiscite serait une chose ridicule qu'il ne faut pas se laisser aller à l'idée de la participation à la défense de l'empire.

Projet du Grand-Tronc fortement dénoncé

(De notre correspondant)
Québec, 12. — La Chambre de Commerce de Québec a tenu une séance hier après-midi, au cours de laquelle elle a dénoncé le projet de la compagnie du Grand-Tronc, d'après lequel le transcontinental serait terminé au plus tôt sur la section Winnipeg-Cochrane et plus ou moins négligé à partir de là, ce qui amènerait le détournement du trafic de l'ouest, vers les ports américains. Une vigoureuse résolution a été adoptée attirant l'attention du gouvernement et le priant de voir à ce que la section Cochrane-Québec soit terminée en même temps que l'autre et que des cales-sèches, éleveurs, etc., soient construits de façon que Québec, St-Jean, Halifax et Montréal soient prêts à manier le trafic de l'ouest dès que le Transcontinental sera fini.

Mort accidentelle

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de la petite Marie-Jeanne Lelièvre, tuée en face de la résidence de ses parents, 892 rue Craig, par une automobile, hier après-midi.

Bella Besset est coupable

Bella Besset, âgée de 19 ans et accusée d'avoir abandonné son bébé vieux de six semaines dans la cour de la maison portant le numéro 341 Notre-Dame-Ouest, a plaidé coupable. L'enquête a été fixée au 14 juin.

Examens de musique

Les candidats qui se présentent aux examens du Conservatoire National de Musique sont priés de se rendre dès 9 h. 15 du matin, le jeudi 13 juin, à l'Ecole Polytechnique pour subir leur épreuve sur la Théorie, et pour être classifiés.

La tempérance au Manitoba

Dorland, Man., 12. — Vingt-cinq électeurs du comté de Dorland se sont réunis en convention et ont pris l'engagement de ne voter que pour un candidat qui voudra présenter un bill à la Législature, abolissant le "bar".

Le boulevard Saint-Joseph

En réponse à une question de l'échevin Tétreau, les commissaires déclarent que la ville fera cette année le percement du boulevard Saint-Joseph.

Il neige en Angleterre

(Service particulier)
Londres, 12. — D'après le "Daily Mirror", les routes sont couvertes de neige dans le Nottinghamshire et la récolte des fruits est sérieusement endommagée.

Une innovation dans le monde politique

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU ROYAUME UNI EST NOMMÉ MEMBRE DU CABINET. — ON CRITIQUE CETTE MESURE DU GOUVERNEMENT.

(Service particulier)
Londres, 12. — La nouvelle que le roi a approuvé la nomination du procureur général sir Rufus Isaacs, comme membre du cabinet annonce la création d'un précédent, car c'est la première fois que le procureur général est appelé à faire partie du cabinet.

Le premier whip ministériel déclare officiellement que la nomination est entièrement personnelle à sir Rufus et qu'elle ne constituera pas un arrangement personnel.

On explique cette nomination pour le désir du premier ministre de fortifier l'élément légal dans les conseils du ministère par suite de la retraite de lord Loughborough; mais le "Daily Mail" fait remarquer que dans aucun des cabinets précédents l'élément légal n'a été plus fort, justifiant ainsi la critique de M. H. G. Wells affirmant que le pays est gouverné par des avocats.

Sept membres du cabinet sont des membres du Barreau ou sollicitent les grades de profession, savoir: Asquith, Lloyd-George, McKenna, Birrell, lord Haldane, lord Morley et sir Rufus Isaacs.

Ainsi, dit le "Daily Mail", la profession légale fortifiée son emprise sur le gouvernement du pays, déplaçant les éléments commerciaux et agricoles.

L'Association Pharmaceutique

Les membres de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec, réunis en assemblée annuelle à l'Université Laval, sous la présidence de M. J. E. Tremblay, viennent de faire l'élection de six nouveaux conseillers pour les années 1912-13 et 1913-14. Ce sont: MM. A. L. Jolicoeur; H. P. La Roche, de Québec; E. C. Fraser, de Sherbrooke; H. W. Reynolds; J. A. D. Godbout et F. H. Spearman, de Montréal.

Le nouveau conseil sera donc constitué comme suit: MM. J. E. Tremblay, E. J. Nadeau, O. H. Tansey, J. J. Contant; A. J. Laurence, J. E. W. Lecours; A. J. D. Godbout, H. W. Reynolds, F. H. Spearman, de Montréal, A. L. Jolicoeur et W. P. La Roche, de Québec; E. C. Fraser, de Sherbrooke.

Les officiers seront élus à la prochaine assemblée du nouveau conseil, le mercredi, 3 juillet prochain.

Elle était déjà pavée

Un rapport des commissaires renferme une erreur qu'on avait cependant corrigée, concernant la rue Chatham.

Un rapport des commissaires recommandant de paver la rue Chatham en blocs de granit. Or la rue Chatham a été pavée l'an dernier en asphalte.

Quand on s'est aperçu de cette erreur facile à corriger en somme, puisque c'est la ville qui devait faire le travail, l'échevin L.-A. Lapointe a fait observer aux commissaires que le conseil savait déjà il y a deux mois que la rue était pavée et que le bureau lui-même avait reconnu l'erreur.

On alla aux renseignements et on découvrit qu'en effet la rue était bâtie de la liste des rues à paver, adoptée en avril, mais que le nouveau rapport avait été basé non sur le premier, mais sur la copie restée dans les mains de l'ingénieur en chef.

On rebiffa la rue Chatham de la liste, et il n'y aura rien de perdu.

Les insurgés cubains sont défaits

Dans un combat à dix milles de Santiago, les rebelles ont été mis en fuite par les troupes du gouvernement.

(Service particulier)
Santiago, Cuba, 12. — Un détachement de troupes du gouvernement sous les ordres du major R. Collazo, a livré un combat aux troupes insurgées près d'El Cobre, à dix milles à l'ouest de cette ville, aujourd'hui. Les insurgés ont été mis en déroute et ont perdu neuf hommes tués.

Les troupes du gouvernement ont fait usage de leur artillerie avec beaucoup d'efficacité et elles se sont mises à la poursuite des insurgés en fuite.

Le mauvais whisky

(Service particulier)
Guelph, Ont., 12. — Le 4 mai dernier, l'inspecteur O'Brien avait pris des échantillons de whisky Imperial dans huit hôtels de la ville et les avait envoyés à l'analyste du gouvernement.

Il vient de recevoir le rapport de l'analyse. Tous les échantillons sont en dessous de l'étalon, une coupe pour quelques degrés et les autres très bas.

L'inspecteur a intenté des poursuites contre les tenanciers des bars. Il continue à prendre des échantillons qu'il fait examiner.

Le roi Georges V, élèveur

(De notre correspondant)
Londres, 12. — Le roi Georges V, à l'exposition de la Royal Agricultural Society, a gagné hier le prix spécial de la "Short Horn Society" pour le plus beau bœuf reproducteur et le premier prix pour une génisse de deux ans.

Paroisse Immaculée-Conception

Les messieurs Fr. X. Roy et A. Pelletier de la paroisse de l'Immaculée Conception, qui, en s'inscrivant comme membres du Congrès, ont oublié de laisser leur adresse, sont priés d'aller réclamer leurs cartes chez le R. P. Chartrand, au presbytère de l'Immaculée Conception.

Pour bâtir la Bibliothèque Municipale

ON PRENDRAIT UN MORCEAU DU PARC JEANNE MANOE, ET ON CONSERVERAIT AINSI L'ARGENT ÉPARGNÉ À L'ACHAT DE TROIS SQUARES.

Les autorités municipales ont trouvé l'emplacement qui convient à la future bibliothèque et en même temps elles ont résolu la question de l'achat de trois parcs nouveaux.

L'emplacement choisi est ce morceau du parc Jeanne Manoe, qui est situé près du mur de l'Hôtel-Dieu, à l'angle des Avenues des Pins et du Parc.

Le terrain mesure 600 pieds par 200 soit 120,000 pieds carrés. L'évaluation est de \$1 le pied carré, soit de \$120,000. En compensation de ce qu'on prendrait au parc Jeanne Manoe, les commissaires consacreront cette somme de \$120,000 à l'achat de trois squares situés dans les quartiers où l'on en aurait le plus grand besoin.

Cette façon de régler la question rencontre l'approbation de tous les échevins.

Licenciés et Bacheliers en droit à Laval

LES EXAMENS DE LA FACULTÉ DE DROIT SE TERMINENT HIER SOIR. — 32 CANDIDATS SUR 42 OBTIENNENT LEUR DIPLOME.

Les examens de la licence se sont terminés à 6 heures hier soir, à l'Université Laval. Des quarante candidats, trente-deux ont obtenu le titre de licencié ou de bachelier. Les examinateurs étaient le doyen de la faculté, l'hon. Michel Mathieu, ancien juge; l'hon. Horace Archambault et Honoré Gervais, juges de la Cour du Banc du Roi; l'hon. Eugène Lafontaine, juge de la Cour Supérieure; l'hon. Narcisse Pérodeau, conseiller législatif; M. Philémon Cousineau, député de Jacques-Cartier; L. J. S. Morin, le notaire Morin.

Liste des nouveaux licenciés et bacheliers en droit de l'Université Laval: —

Licenciés avec grande distinction, Rosaire Grandmaison, Arthur Yvon, Guy Vanier; avec distinction, Auguste Côté, A. Charette, Paul Mercier, Albert Normandin, Doris Panetier, Arthur Pérodeau, Albert Tardif, de Chicoutimi; J. W. Def